L'hebdo des francophones du Manitoba depuis 1913

LA LIBERTÉ

Tirage: 11 000

Volume 70 No 47 Saint-Boniface, le vendredi 16 mars 1984



Le prix Riel de la SFM a été décerné cette année à trois Franco-Manitobains: Alfred Laurencelle, Yvonne Mireault et David Dandeneau. Le prix Riel reconnaît des contributions spéciales à la communauté franco-manitobaine. Voir les détails en page 11.

Bonheur= malheur

■ La situation économique agricole du Manitoba dépend beaucoup des catastrophes à l'étranger...

En santé?

■ Ce n'est pas tout de dépenser de l'argent pour dispenser des soins adéquats. Encore faut-il utiliser les piastres le plus efficacement possible. C'est la job de David Pascoe, le planificateur en chef du ministère de la santé.

Tabarouette!

■ Le dixième anniversaire du Conseil jeunesse provincial laisse quelques anciens membres actifs désillusionnés.

Rémission

■ Rémi Smith continue à offrir ses services de juristes à la SFM. Il a été écarté la semaine dernière de la présidence

■ La SFM a raté en fin de semaine l'occasion de trouver un nouveau leader de la trempe de Léo Robert, le président sortant.



Tanks!

Le président sortant de la Société franco-manitobaine ne pouvait pas recevoir de prix Riel mais il a accepté, en compagnie de son épouse, un petit cadeau et une ovation chaleureuse lors de l'assemblée annuelle tenue en fin de semaine à Saint-Boniface.

Dans la photo, on reconnaît au centre Diane et Léo Robert, entourés de membres du conseil. Le président sortant a remercié ("Tanks!") les membres de sa famille et son "petit peuple franco-manitobain" pour leur appui au cours des deux dernières années.

Quelque 400 personnes ont assisté à la rencontre annuelle dimanche. Les membres ont élu cinq nouveaux membres au conseil du bras politique: entre autres, Gilberte Proteau a été élue présidente. Voir le dossier sur l'assemblée annuelle dans nos pages.

OPINION

Il aurait fallu dire NON!

Trois semaines avant l'assemblée annuelle de la Société franco-manitobaine, il n'y avait toujours pas de candidat à la présidence et personne ne semblait pris de panique. "Une communauté obtient le leadership qu'elle mérite," rappelait le président sortant, Léo Robert.

Celles et ceux qui connaissent l'histoire récente de M. Robert avaient raison de ne pas s'inquiéter. Il y a quelques années, l'arbitre en chef de la Hanover-Taché et éducateur au Précieux-Sang faisait son entrée au conseil d'administration de la SFM au poste de conseiller. Personne ne se doutait que, quatre ans plus tard, il serait ovationné à chacune de ses présentations devant des assemblées de Franco-Manitobains.

Car si aujourd'hui Léo Robert est d'accord que l'expérience des deux dernières années à la présidence de la SFM a été la plus difficile, la plus frustrante et la plus épuisante de sa vie, il serait sans doute aussi d'accord pour reconnaître que l'expérience a été la plus enrichissante: il ne sera plus jamais la même personne.

Il avait donc raison de se montrer optimiste quant au choix de son successeur. Les événements peuvent transformer les personnes.

Mais voilà: la communauté a refusé à Rémi Smith, le 2e vice-président sortant, la confiance qu'elle a donnée à Léo Robert il y a deux ans.

Le tragique dans cette affaire, c'est que la communauté n'a pas voulu faire confiance à un autre Léo Robert après le retrait de la candidature de Me Smith. Il faut interpréter le choix d'une ancienne présidente (indépendamment de ses mérites) par les "joueurs *high profile*" de la communauté, comme un manque de foi dans la communauté franco-manitobaine.

> Le retour d'un ancien chef manifeste toujours une incapacité de renouveau.

Dans n'importe quelles circonstances, le retour d'un ancien chef manifeste l'incapacité d'un groupe de se renouveler efficacement. Dans le cas de la présidence de la Société, le problème était très évident lors de l'assemblée annuelle.

Entre autres, le nouveau 2e vice-président, Marc Beaudry, s'en est pris aux jeunes pour leur manque de participation aux assises de la SFM. Il a même eu le front d'accuser le Conseil jeunesse provincial d'être tombé à l'eau, alors que pas plus de 250 personnes, jeunes inclus, étaient présentes, à ce moment-là, à l'assemblée.

Avec le choix d'un ancien chef pour reprendre les guides, les jeunes voient leur intuition confirmée qu'il n'y a pas de place pour eux à l'assemblée annuelle de la SFM.

Pour valoriser la relève, il faut d'abord reconnaître que le leadership n'est pas une qualité statique et figée. Que pour renouveler la SFM, il faudra prendre quelques petits risques.

Les tireurs de ficelle de la SFM ont privé la communauté de la découverte d'un autre chef de la trempe de Léo Robert en demandant à une ancienne présidente de se représenter. Il eût été préférable que Gilberte Proteau leur dise NON.

Jean-Pierre DUBÉ

Lettres à **LA LIBERTÉ**

Pas de bénédiction sur cette ville

M. le rédacteur,

À la suite de l'article dans La LIBERTÉ du 2 mars, "Jésus a été crucifié au Farcetival du Voyageur", je voudrais féliciter sincèrement Claudette Pattyn d'avoir eu le courage et la force d'âme de nous avoir livré sa pensée d'une telle soirée qui s'est passée à Saint-Boniface.

Elle démontre d'une façon évidente la profondeur des sentiments religieux qu'elle a voulu et que plusieurs d'entre nous voulons sauvegarder, mais qui, aujourd'hui, est si malheureusement saccagée par tant de faux plaisirs.

Ridiculiser la religion, le Saint-Père et les prêtres, quel anticléricalisme. Et pire encore, se moquer de Jésus-Christ... Comme elles sont dangereuses les farces qui distillent un poison subtil, sans trop vouloir s'en rendre compte. Quel asphyxie spirituel!

C'est bien regrettable que de telles choses se passent à Saint-Boniface par des Canadiens français catholiques! Ce n'est pas de quoi attirer la bénédiction sur cette ville. Heureusement que je n'y suis pas allée à cette soirée.

Et je termine par ces mots: "Nous pouvons nous recréer dans divers activités de loisirs, sans que le péché coule à plein bords du calice des faux plaisirs."

Rose-Marie Palud
Aubigny, Manitoba
ROG OCO

La justice de Dieu

Je veux remercier Claudette Pattyn de son article "Jésus crucifié au Farcetival". Ça nous en prend du monde qui croit que c'est encore plus important de faire plaisir à Dieu, que de faire plaisir au média ou au public. Claudette a si bien dit ce que moi j'aurais dû avoir dit, il y a trois ans, au Colloque de la Fédération des comités de parents! Eh oui, en effet c'était un week-end de famille, et les petites oreilles ne manquaient pas ce soir-là!

Après avoir sacrifié son Fils unique, après l'avoir vu méprisé par le monde et après avoir connu les souffrances du crucifiement, qu'est-ce que Dieu le Père pense de son "peuple choisi" par de tels exhibitions.

Il (Dieu) doit nous aimer d'un amour si miséricordieux que cela a dépassé la compréhension humaine. Mais prenez garde à vos langues. Dieu n'a pas vingt justices. Il n'en a qu'Une!

Berthe Palud
Aubigny, Manitoba
le 5 mars 1984

Le démon du mutisme

M. le rédacteur,

J'ai eu deux réactions en lisant la lettre de Claudette Pattyn la semaine dernière sur ce qui s'est passé au Farcetival.

D'abord je fus surprise que de telles bouffonneries fassent rire tant de nos gens. Puis, j'ai admiré le courage de celle qui s'est montrée indignée par ces propos.

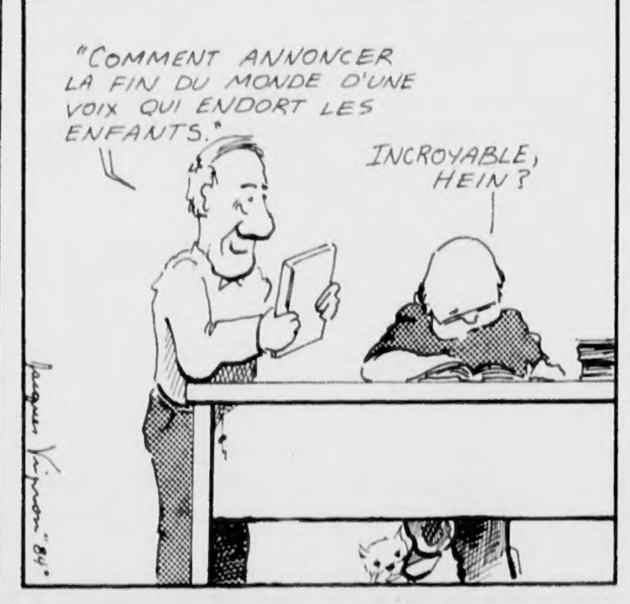
Aujourd'hui, on laisse passer bien des choses pour "rire", pour "s'amuser"; mais pensons-y un peu. Nous sommes les amis du Christ, membres de Son Église; ne voyons-nous pas que ces platitudes nous diminuent, nous divisent, nous déchirent, nous insultent! Je ne jette pas la pierre; qui de nous n'a pas, à un moment ou l'autre, laissé la fausse gêne, le démon du mutisme, nous gagner?

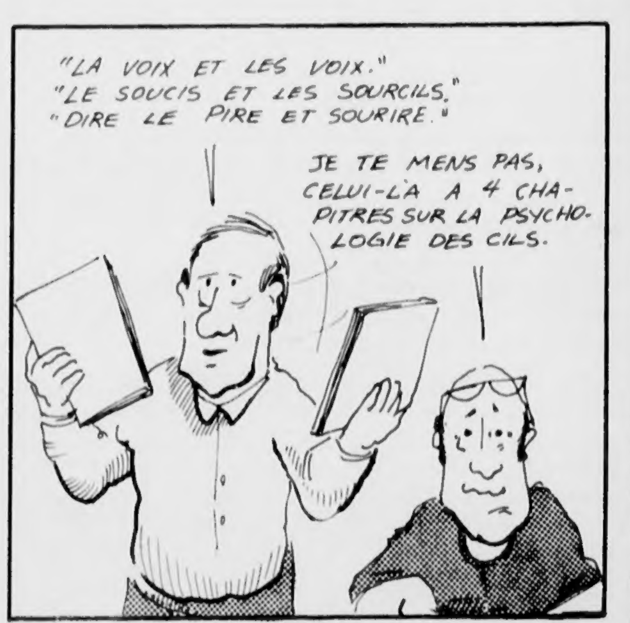
Pourtant, il nous faudrait réagir! Ne soyons plus moutons! Faisons connaître nos réactions à qui de droit. Aimons et vivons notre foi; c'est là que se trouvera notre force!

Lorraine Tétrault
(Membre, Ordre Franciscain Séculier)
Saint-Boniface, Manitoba
le 10 mars 1984

Apepsie D. Tougas/J. Vrignon







Gilberte Proteau a été élue présidente de la SFM pour un 3e mandat

"Je réponds à l'appel de la communauté"

La Société franco-manitobaine a été infusée de nouveau sang le 11 mars. Lors de son assemblée annuelle, cinq nouveaux membres ont été élus au conseil d'administration: Gilberte Proteau de retour à la présidence, Marc Beaudry à la deuxième vice-présidence, Rosaline Ferré au poste de secrétaire-trésorière, Roger Lafrenière et Albert Dubé aux postes de conseillers. Les connaissez-vous?



Le nouveau conseil d'administration de la SFM: Marc Beaudry (2e vice-président), Léo Robert (président sortant), Roseline Ferré (secrétaire-trésorière), Régis Labossière (conseiller jeunesse), Gilbert Proteau (présidente), Roger Lafrenière (conseiller), Roger Dubois (1er vice-président), Gérald Grenier (conseiller), Lucille Blanchette (conseillère) et Albert Dubé (conseiller). Absent de la photo: Guy Lacroix (conseiller).

Élue par acclamation, Gilberte Proteau en est à son 3e mandat comme présidente de la SFM. Sa candidature a été incitée par le désistement de Me Rémi Smith (voir le texte sur Me Smith).

... "Ce ne fut pas pour moi une décision facile. Je vous assure que cette présidence n'était pas prévue dans mes plans d'actions pour 1984-85, d'autant plus que je ne suis pas mordue de l'idée de recycler nos présidents. Il y a un paquet de gens dans la communauté avec le talent nécessaire pour entreprendre la présidence, mais les contraintes de travail ne le permettent pas. Surtout pas avec un avis de 24 heures. Je réponds à l'appel de la communauté qui a besoin, en ce moment, d'une personne ayant le temps à donner et de l'expérience politique," affirme Mme Proteau.

La nouvelle présidente aura toute une barque à mener, mais estime avoir le temps, l'expérience, l'énergie et l'appui nécessaires pour naviguer entre les écueils. Ses priorités seront la cause Bilodeau déjà en cour et le renvoi à la Cour suprême.

"La dernière année à la SFM a été particulièrement difficile... Je n'ai pas la prétention de pouvoir tout faire... mais mes deux années précédentes à la présidence m'ont rendue très consciente de mes forces et faiblesses. Je suis moins idéaliste et plus pratique, a-t-elle déclaré. La politique, c'est la route du compromis."

Les intrigues

Interrogée davantage sur ses forces et faiblesses, Mme Proteau a expliqué que, lors de son premier mandat, elle travaillait avec "beaucoup de naïveté, d'idéalisme et peu d'expérience politique". Elle le fait aujourd'hui "sans grandes illusions mais avec un bon bagage d'expérience politique et une sagesse durement acquise" qui lui permettront de survivre "les intrigues par en arrière" du système politique.

"Ça me fait plaisir de donner une autre année de mon temps et je sais pouvoir compter sur l'appui de la commuanuté," a confié Mme Proteau... "Par contre, faut s'organiser pour voir à la relève de la SFM, particulièrement à la présidence."

Marc Beaudry a remporté par une faible marge sur Marie-Marthe Guénette la deuxième vice-présidence. Âgé de 36 ans, natif de Vassar, père de quatre enfants, M. Beaudry habite à Sainte-Agathe et est enseignant à l'École Lavallée. Quant à son rôle comme membre du conseil, il se voit "représenter les aspirations des gens voulant vivre en français comme citoyens à part égale avec la liberté d'expression". M. Beaudry constate: "Comme le Petit Prince, on a tous nos roses. La mienne c'est d'être francophone et d'oeuvrer pour la francophonie."

Nommée par acclamation au poste de secrétaire-trésorier, Rosaline Ferré, âgée de 24 ans, native de la Saskatchewan et résidante de Saint-Norbert, travaille comme analyste en recherche socio-économique à Parcs Canada. Mlle Ferré s'intéresse depuis plusieurs années à la SFM, ayant occupé un emploi d'été dans le secteur économique de l'organisme. En plus, elle a travaillé comme coordonnatrice régionale pour la communauté de Saint-Norbert.

La secrétaire-trésorière déclare: "L'important est de voir à la continuité dans le cheminement accompli et les efforts consacrés par la SFM auprès des autorités politiques et juridiques envers la reconnaissance, le respect et la protection des droits de la communauté franco-manitobaine."

Quatre candidats, Albert Dubé, Roger Lafrenière, Claude Vigier et Lionel Robert, se sont disputés les deux postes de conseiller.

Le calme de l'assemblée

Albert Dubé, 45 ans, est natif de Saint-Boniface et enseigne au Collège Louis-Riel. Il se dit un homme d'expérience ayant porté dans le passé plusieurs chapeaux dans divers domaines tels que l'administration, l'économie, la politique, la culture et le patrimoine. Ayant éprouvé certaines frustrations quant aux services en français "qui sont lents à venir", il espère voir avancer le dossier. M. Dubé s'est dit "déçu du calme de l'assemblée annuelle. J'aurais espéré voir plus de verve, par contre la foule semblait solidaire et faire confiance à la SFM."

Roger Lafrenière, 26 ans, natif de Sainte-Anne-des-Chênes, est avocat avec la firme Marcoux, Betournay et Labossière depuis juin 1983. Il voit son rôle surtout en fonction de conseiller juridique. Sa présence au conseil d'administration comble en quelque sorte les services qui auraient autrement été fournis par Me Rémi Smith. Me Lafrenière déclare: "Bien que je n'ai pas d'expérience préalable avec la SFM, je me suis senti prêt à me réintégrer à la communauté francophone. J'ai voulu me présenter comme conseiller afin d'acquérir cette expérience."

Gisèle CHAMPAGNE



L'Hôpital de Saint-Boniface honorera Jean-Paul II

La Fondation de recherche de l'Hôpital de Saint-Boniface a annoncé que le pape Jean-Paul II acceptera en septembre son prix international annuel.

Le président de l'Hôpital, Tony Quaglia, s'est dit honoré de fait que le Saint-Père ait accepté le prix: "C'est un être humain exceptionnel qui a gagné le coeur des peuples de toute la planète avec son amour, son respect et sa compassion pour tous, sans égards pour la race et la religion."

Les détails de la cérémonie de la remise du prix ne sont pas encore fixés. Jean-Paul II sera de passage à Saint-Boniface le 16 septembre prochain dans le cadre de son voyage au Canada.

Le 2e vice-président de la SFM n'est pas devenu président

L'avocat Rémi Smith veut continuer à servir la SFM

À 48 heures de l'élection à la présidence de la Société franco-manitobaine, le seul candidat décidait, la semaine dernière, de retirer sa candidature. Pourquoi? "Il y a eu nombre de contacts de certains joueurs *high profile* qui se posaient des questions sur le conflit d'intérêt," a confirmé Me Rémi Smith. En effet, depuis près de deux ans, la SFM retient les services du cabinet d'affaires du 2e vice-président.

La Société a montré lors de l'assemblée annuelle de la fin de semaine dernière qu'elle avait encouru plus de 360 000$ de frais légaux au cours des derniers 20 mois. Une part inconnue de ces "factures" - elles n'ont pas toutes été payées - proviennent de l'étude Guay, Smith et Associés de Winnipeg.

Le 2e vice-président sortant du conseil d'administration a expliqué que les services de son bureau ont été retenus il y a deux ans lorsque la SFM s'est engagée dans la poursuite d'objectifs juridiques. Il s'agit d'une "entente orale" entre l'administration de la SFM et Me Renald Guay, l'associé de Me Smith.

Pour le 2e vice-président, personne ne doutait qu'il existait un potentiel de conflit d'intérêt. Si bien que l'été dernier, devant la montée constante de la note pour les frais légaux, Me Smith a présenté verbalement sa démission.



Me Rémi Smith: "Je ne m'attendais pas à ce que Gilberte Proteau se présente."

Les proces-verbaux des réunions de la SFM indiquent qu'au mois d'août l'entente avec le bureau Guay, Smith et Associés a été rediscutée et prolongée. Le conseil a même demandé un avis légal à Me Rhéal Teffaine.

L'avocat de la Société a confirmé la semaine dernière qu'il avait fourni une mise en garde: "Que Rémi Smith s'abstienne de participer aux discussions et aux votes relatifs au dossier. Normalement, les abstentions sont notées (dans le procès-verbal)."

Mais Rémi Smith avait parfaitement conscience du danger que représentait pour lui la perception du public de ce conflit d'intérêt: "qu'un avocat siège à un conseil et donne ses avis, c'est très normal, sauf dans le domaine politique".

Et le 12 octobre, il a donné sa démission.

Mais le conseil d'administration a refusé sa démission: "Ils ont décidé de vivre avec le conflit d'intérêt et avec le flac politique rattaché," a-t-il dit. "La communauté ne comprend pas les règles techniques du conflit d'intérêt: que le conseil ait connaissance du conflit, et que l'avocat ne participe pas aux discussions et aux décisions. J'étais (aussi) prêt à prendre le risque."

Le risque était réel: deux semaines avant les élections de la SFM, personne n'avait encore accepté de se présenter. "Etant donné qu'on s'embarque dans le (domaine) juridique, il fallait trouver des joueurs juristes. Il n'y en a pas tellement dans la communauté. On est dans le débat constitutionnel le plus critique depuis la question scolaire."

Mais "après que j'ai eu annoncé ma candidature, il y a eu nombre de contacts de certains joueurs *high profile* qui se posaient des questions sur le conflit d'intérêt. Je n'ai pas pu trouver de solution (pour sortir du conflit)".

De deux choses l'une: ou bien son étude perdait son contrat avec la SFM et les cas reliés qui sont présentement en cour, ou bien Me Smith prenait un congé sabbatique de son bureau. Les deux options menaçaient sa survie économique personnelle: "La job de président à la SFM est à temps et demi."

Me Smith a donc décidé de retirer sa candidature à la présidence pour demeurer, si le nouveau conseil le veut, employé dans le secteur juridique: "Je n'ai pas fait ça pendant deux ans pour disparaître dans le bois."

Mais il n'y a pas de garantie que les conseillers de la SFM seront payés. Jusqu'à présent, un paiement "très partiel" a été reçu. Le gouvernement fédéral a accepté d'assumer une partie de la note. Mais "si les frais supplémentaires ne sont pas payés, nous, à l'étude (Guay, Smith et Associés) on absorbera les coûts".

Jean-Pierre DUBÉ

RÉUNION

Conseil scolaire de Saint-Boniface

Réunion du 20 mars
a été remise au

27 mars 1984

à 20h00 - 50, chemin Monterey

L'article 23 vu par Ben Hewak et Mark MacGuigan

Deux développements sont à signaler dans le dossier de la reconnaissance des droits constitutionnels des francophones au Manitoba. Deux développements dans le domaine juridique, évidemment. Mais avec un fort goût politique.

L'un est juridico-politique: le juge Ben Hewak du Banc de la reine a décidé qu'il pouvait entendre une cause en français en utilisant les services d'un interprète.

L'autre est politico-juridique: le ministre fédéral de la justice envisage de demander à la Cour suprême si les lois nationales unilingues sont valides.

Bien entendu, le dernier mot sur ces deux nouvelles n'a pas encore été dit. Et pour cause.

• La décision du juge Ben Hewak a en effet de telles conséquences possibles que les chances d'aller en appel "sont très bonnes", selon l'un des avocats impliqués, Me Rémi Smith. "Car si on accepte qu'un procès en français peut se faire par voie de traduction, on vient d'établir une différence pratique entre les deux langues juridiques officielles au Manitoba."

Les juristes ne se privent pas non plus de rappeler qu'au Québec, au Nouveau-Brunswick et devant les cours fédérales, le montant de bilinguisme est tel qu'un interprète est inutile.

Justement, devant le juge Hewak, la semaine dernière, Me Joseph Magnet, l'expert constitutionnel de la SFM, faisait valoir la nécessité d'un juge bilingue. Pour lui, les avocats et les témoins "doivent avoir la liberté d'être eux-mêmes". Une liberté qui pourrait être affectée s'il faut passer par "le filtre d'un interprète".

Dans un communiqué de presse, la SFM souligne: "L'application de la décision du juge Hewak (...) poserait plusieurs problèmes pratiques. Nous croyons qu'il y a des différences régionales et culturelles qui se reflètent dans le français employé au Manitoba, et que plusieurs des nuances du français parlé pourraient ne pas être saisies par un juge anglophone assisté d'un traducteur."

"Cela serait particulièrement vrai, par exemple, dans le cas de conflits domestiques et de querelles conjugales impliquant des enfants ou le droit de la famille ou de propriété."

On verra bien si la Cour d'appel du Manitoba sera sensible à de tels arguments (*dans la mesure où la décision est portée en appel...*). Sinon, le juge Ben Hewak entendra ce procès qui implique le Collège universitaire de Saint-Boniface et un ancien concierge en chef, Gilbert Robin, qui avait démissionné à la suite d'une réorganisation administrative. Gilbert Robin veut obtenir des indemnités de son ex-employeur.

• Ceci dit, il faut bien comprendre que la question du français face aux tribunaux ne touche qu'un aspect de l'article 23: celui de la **langue des tribunaux.** Il y a trois autres aspects: **la langue de la Législature, la langue des services gouvernementaux et la langue des lois.**

Ce dernier aspect de l'article 23, c'est l'affaire Bilodeau. Me Roger Bilodeau demandera à la Cour suprême, d'ici quelques semaines, si oui ou non les lois manitobaines doivent exister en français et en anglais pour être valides.

Le candidat MacGuigan

Mais aux dernières nouvelles, il n'y a pas que Roger Bilodeau qui veut poser la question à la Cour suprême. Le ministre de la justice et candidat à la chefferie libérale, Mark MacGuigan, souhaiterait que le gouvernement fédéral aille demander lui aussi l'avis de la Cour suprême.

L'initiative est intéressante à condition que le gouvernement fédéral pose la ou les bonnes questions à la Cour suprême. Et là, s'inquiète l'ex-vice-président de la SFM, Me Rémi Smith, il faut faire "très attention". Car "les questions seront-elles à notre avantage? Peut-on régler tous nos droits dans un coup de dés?"

Une inquiétude qui pourrait facilement se dissiper si la SFM avait un mot à dire sur le contenu du renvoi que le gouvernement fédéral pourrait envoyer à la Cour suprême. Affaire à suivre...

Bernard BOCQUEL

Mgr Hacault invite les francos à prendre leurs responsabilités

"Je suis heureux de voir la SFM prendre très clairement ses responsabilités," a déclaré Mgr Antoine Hacault dans une de ses interventions à l'assemblée annuelle de la Société. Un commentaire, entre autres, qui a été diversement apprécié.

Si les francophones ont sans doute apprécié la main tendue par l'archevêque de Saint-Boniface, les Grant Russel de Grassroots, les Russ Doern et autres Herb Schulz ont réagi défavorablement. Parce que, en l'occurrence, l'Église et l'État ne feraient pas bon ménage.

Mgr Hacault ne veut pas se laisser entraîner dans une controverse: "Je ne tiens pas à réagir," dit-t-il. Il souligne toutefois que "dans une société démocratique, tout groupe a le droit d'intervenir. De plus, quand des droits, des valeurs humaines sont en jeu, l'Église a un rôle à jouer pour soutenir un groupe injustement traité (...) Cette responsabilité comme chrétien, comme humain, s'applique à toute minorité."

D'autant plus, précise Mgr Hacault, qu'au Manitoba "le débat public est facilement faussé" car on parle de privilège plutôt que de droits. "Or, ce sont des droits qui ont été enlevés."

L'archevêque de Saint-Boniface a donc répété en entrevue ce qu'il avançait lors de l'assemblée annuelle: "S'il y a un désir, un besoin que les Églises se prononcent, on est prêt à aider."

Une initiative qui ne serait pas sans précédents. Rappelons que Mgr Hacault avait personnellement plaidé, devant le conseil municipal de Winnipeg, en Octobre 83, l'abandon du référendum anti-article 23. En vain, comme on le sait. Il faisait écho à l'appel lancé quelques jours plus tôt par les Églises du Canada, qui condamnaient la tenue de référendums sur les droits de minorités.

Mais si l'archevêque de Saint-Boniface est prêt à susciter une prise de position collective des Églises au Manitoba, il souhaite aussi que "les gens prennent leurs responsabilités".

Exemple: que les francophones aillent aux messes françaises plutôt qu'aux messes anglaises, ou encore qu'ils participent aux organismes francophones. "Si on ne trouve pas de chef scout, cela affaibli la possibilité de vivre en français."

"Ce n'est pas à la paroisse de prendre l'initiative," affirme Mgr Hacault. Car le chef du diocèse ne veut pas de "solution d'autorité", mais tout simplement inciter les francophones "à reprendre en main leurs responsabilités".

B.B.



La 15e assemblée annuelle s'est déroulée sur deux jours. La journée du samedi 10 mars était consacrée à quatre ateliers (*politique, économie, éducation, nouvelles technologies*) auxquels environ 300 personnes ont participé.

Ces ateliers étaient essentiellement des exercices de sensibilisation. Une série de recommandations en ont émané toutefois. Elles ont fait l'objet de discussions en plénière le dimanche 11 mars et devraient permettre à la SFM de préciser son action au niveau politique, économique et éducationnel.





Au moins trois ovations debout, un rapport du président, un discours d'adieu: le dimanche 11 mars s'est déroulé sous le signe du président sortant Léo Robert.

L'ex-président a affirmé, devant quelque 400 personnes, que "la communauté est plus unie et plus déterminée que jamais". Il "demeure confiant que la voix des Manitobains modérés se fera entendre".

Il estime par ailleurs que "la SFM est représentative des Franco-Manitobains" puisqu'elle est reconnue auprès des gouvernements provincial et fédéral et de la communauté, près de 3 000 personnes s'étant rendues à la grande manifestation de Sainte-Anne-des-Chênes en septembre 83.

Léo Robert a de plus retenu une leçon: "éviter de personnaliser la lutte. C'est pas une personne qui va sauver la communauté, mais c'est à nous tous de faire notre part". L'ex-président de la Société n'a toutefois pas pu s'empêcher d'évoquer à plusieurs reprises "ma petite communauté franco-manitobaine (...) qui se fait davantage respecter".

Sr Marie Léonie sera béatifiée

Le pape Jean-Paul II assistait, le 17 février dernier, à la promulgation concernant la Cause de Béatification d'une des nôtres, la Vénérable Marie Léonie, née Alodie Virginie Paradis, fondatrice des Petites Soeurs-de-la-Sainte-Famille de Sherbrooke, décédée le 3 mai 1912.

La cérémonie de la Béatification de la future bienheureuse aura lieu à Montréal le 11 septembre à l'occasion de la visite du Pape au Canada.

Les Petites Soeurs-de-la-Sainte-Famille oeuvrent au Manitoba depuis 1912. En fait, c'est la dernière mission ouverte par Marie Léonie peu de temps avant sa mort.

L'argent pour la santé est-il bien utilisé?

Si l'on s'en tient à l'étendue des services, le système de santé du Manitoba est un des meilleurs au pays. Ce qui ne l'empêche pas de devoir faire face à une série de défis.

La santé est un système dynamique, en constante évolution. D'une part, il faut intégrer une technologie qui évolue régulièrement. D'autre part, il faut s'adapter aux besoins changeants de la population. Ainsi, au Manitoba en particulier, la population vieillit rapidement (*le nombre des personnes de plus de 65 ans doublera dans les prochaines 18 années*).

Sans oublier que depuis le début de la crise économique, il apparaît de plus en plus clairement que le budget de la santé ne pourra pas augmenter indéfiniment. L'argent dépensé tourne aujourd'hui autour d'un milliard de $, soit le tiers du budget total de la province.

Tôt ou tard, les hommes politiques devront donc regarder la réalité dans les yeux et définir quel sera le maximum de ressources financières et humaines que la société manitobaine sera prête à consacrer à la santé. Et surtout, comment l'argent sera dépensé.

Car, le responsable de la recherche et de la planification en matière de santé, David Pascoe, est convaincu que le gouvernement dépense assez d'argent pour satisfaire les besoins des Manitobains.

"Quand on me demande si la province fournit suffisamment de fonds, je dis catégoriquement: oui. Mais quand on me demande si l'argent est dépensé adéquatement, alors je réponds: il faut repenser sérieusement la manière dont les dollars sont dépensés."

Propices

C'est d'ailleurs le travail de David Pascoe et de son équipe.

Pour permettre de l'accomplir le plus efficacement possible, le ministre de la santé a introduit un changement très important. Voilà un an, Laurent Desjardins a décidé de confier à David Pascoe la reponsabilité de la planification et de la recherche au niveau du **ministère de la santé** et de la **Commission des services de santé du Manitoba**. Auparavant, le **ministère** et la **Commission** disposaient chacun de leurs services de planification.

L'amalgamation des deux services permet de prendre une approche plus globale aux problèmes de santé. La **Direction de la recherche et de la planification** est là pour analyser le système en place et pour exercer les pressions pour qu'il continue d'évoluer.

Les rechercheurs de la Direction sont donc véritablement des catalyseurs, des provocateurs de changements. David Pascoe essaye de créer un environnement propice aux changements.

Mais quand parfois seule l'habitude justifie certains fonctionnements, quand les intérêts des gens qui oeuvrent en santé ne sont pas toujours compatibles, le processus pour convaincre de la nécessité de changements est long. "On ne peut aller à un nouveau système du jour au lendemain," souligne David Pascoe. Qu'on en juge.

La conclusion

D'abord, il est nécessaire de mettre sur pied un comité d'étude, qui doit se pencher "consciencieusement" sur une question donnée. Puis il faut tenir des audiences publiques pour obtenir un maximum de commentaires. Si une majorité se dégage en faveur de changements, alors il faut entraîner les personnes à exécuter les choses différemment. Le tout coûtant de l'argent, il reviendra donc, en dernière analyse, au gouvernement de décider de la rapidité avec laquelle les changements seront implantés.

Pour illustrer cette démarche, un exemple: la santé mentale. C'est le premier gros examen auquel l'équipe de David Pascoe s'est livrée. La santé mentale coûte environ 100 millions par an au gouvernement. Le but de l'étude, démarrée en novembre 82, était de savoir si l'argent était bien dépensé, si la philosophie appliquée pour les soins était bien adéquate.

Dans les grandes lignes, la conclusion est non. Trop de malades sont soignés dans les hôpitaux, des patients pourraient être traités tout aussi efficacement à la maison. Or, c'est le patient hospitalisé qui coûte cher.

Conclusion: si moins de malades étaient hospitalisés, l'argent économisé permettrait d'offrir des services plus étendus. Cela paraît logique.

Mais, encore une fois, la logique ne se suffit pas à elle-même. Les changements doivent intervenir par étape, progressivement. Dans le cas de la santé mentale, le processus de transformation a atteint le stade des audiences publiques. David Pascoe est satisfait. Pour l'instant, "la vaste majorité des gens impliqué sont d'accord" avec les résultats de l'étude.

Bien sûr, il n'y a pas que l'amélioration des soins mentaux qui préoccupe la **Direction de la recherche et de la planification**. Les experts passent actuellement à la loupe d'autres services dispensés (en ophtalmologie, par exemple) pour tenter d'améliorer l'efficacité du système de santé.

Bernard BOCQUEL



David Pascoe, le patron de la Direction de la recherche et de la planification du ministère de la santé et de la Commission des services de santé du Manitoba. Il y a suffisament de fonds pour la santé. Mais...

Les minorités et les médias

Tous veulent s'assimiler à la culture de l'Ouest

Quand Hollywood éternue, les Nord-Américains courent chez le dépanneur du coin acheter une boîte de Kleenex et une bouteille de Dristan.

Depuis les 50, le "tube" occupe le salon du foyer à un tel point qu'on imagine difficilement vivre dans son absence. Même le repas familial du dimanche soir manque d'épices sans elle.

L'influence de la TV sur la société demeure incontestable. On peut facilement faire un lien entre le montant croissant de violence et de pornographie à la télévision et dans la réalité.

Une vie désagréable

Aux études sur la vision d'Hollywood, qui passe quotidiennement au petit écran, s'ajoute celle du professeur d'anthropologie Gary Granzberg de l'Université de Winnipeg: ***L'image des minorités visibles aux heures d'écoute maximum de CBC, CTV et CBS.*** Les autochtones, les noirs et les asiatiques.

Sa conclusion: "Soit qu'on rend romantique la vie de ces groupes ethniques ou qu'on les présente comme étant entièrement assimilés."

L'étude de Gary Granzberg a démontré que les minorités visibles ne sont pas souvent dépeintes positivement pour le téléspectateur. Leur vie paraît plus souvent désagréable, sans attrait pour le blanc majoritaire.

D'après les résultats publiés dans le rapport de Gary Granzberg, seulement 18 pour cent de la population minoritaire à la télévision est mariée, par rapport à 31 pour cent pour celle des blancs.

Un peu mieux au Canada

Ce n'est pas tout. Les minorités ont moins d'enfants (8 versus 14 pour cent), moins d'emplois à temps plein et partiel (54 versus 73 pour cent), moins de héros (11 versus 30 pour cent) et, croyez-le, moins d'occasions d'avoir un comportement sexuel (9 versus 26 pour cent)!

Cela ne semble pas suffir. À part de faire passer ces minorités pour des paresseux, rusés, sans conviction ethnique, humiliés et dénués d'originalité, le professeur winnipégois a remarqué plusieurs stéréotypes précis attribués à ces groupes, qui passent journalièrement à la télé.

Pour les autochtones, on retrouvait souvent des chefs, des médecins-sorciers, des "braves". Pour les noirs, des serviteurs, des athlètes, des gens du spectacle. Pour les asiatiques, des maîtres du kung fu, des blanchisseurs, des garçons de table.

Une consolation mineure est offerte dans le rapport Granzberg. Les canaux canadiens (CBC et CTV) font moins de discrimination que CBS.

"Les Américains sont particulièrement durs à l'égard des noirs... Il n'y a pas de doute, le Canada est plus sensible à ses minorités. On remarque un effort spécial pour le portrait des autochtones. Tandis que dans la vision d'Hollywood, tous veulent s'assimiler à la culture de l'Ouest."

C'est la méthode de George Gerbner (University of Pennsylvania's Annenberg School of Communications) qui a été utilisée pour interpréter les 511 personnages dans les 101 programmes visionnés. Ces émissions sont passées à l'écran durant janvier, février et mars 82.

Gary Granzberg, qui siège en tant que président au *Manitoba Media Monitoring Committee* pour le Conseil interculturel du gouvernement provincial, a terminé son rapport avec deux recommandations.

Une suite s'impose

Premièrement, qu'on forme des minorités en vue de les faire participer à tous les niveaux de la programmation: administrateurs, réalisateurs, comédiens, techniciens... "Il n'y a pas assez derrière la scène qui se fait par les minorités. Elles doivent participer à la partie créative de la production."

Deuxièmement, que des études semblables à celle-ci se fassent régulièrement pour évaluer le progrès des canaux. Ce qui permettrait d'établir des conditions pour améliorer l'image des minorités.

Il reste que la demande de Gary Granzberg au Secrétariat d'État pour financer un projet qui aurait fait suite à celui-ci a été refusé.

Pour André Rousseau, agent pour les programmes des études ethniques canadiennes du Secrétariat d'État, "le second projet aurait été la même chose que le premier". À l'exception de quelques différents aspects comparatifs et de l'étude du canal français de CBC, le Secrétariat d'État n'a pas trouvé que la demande apportait assez de nouveau pour mériter une subvention.

Soulignons qu'une conférence régionale, "Les minorités et les médias", organisée par le Secrétariat d'État, aura lieu les 13 et 14 avril à Winnipeg. Le professeur Gary Granzberg sera le président de la conférence.

Roland STRINGER



RECTIFICATIF:
Heure dans l'annonce de Pauline Lamoureux aurait dû lire 20h00 et non 16h00.

J'accorderai tout ce qu'on me demande avec l'invocation. Mon Jésus exaucez-moi par les mérites de vos Saintes Plaies.

Le CALENDRIER

Jeudi 15

- Les "Ministers of Soul" seront en spectacle au Canot du Festival du Voyageur du jeudi au samedi.

- Le Foyer du CCFM mettra en vedette "CFRG-Winnipeg" du jeudi au samedi.

Vendredi 16

- Une soirée de reconnaissance, organisée par les scouts et les guides du Manitoba francophone se tiendra au sous-sol de la Cathédrale à 19h30.

- La pièce "The fighting days" débutera au Prairie Theatre Exchange à 20h00. Elle se poursuivra jusqu'au 1er avril.

Samedi 17

- Un marché aux puces sera organisé au gymnase de l'École Lavallée entre 9h00 et 17h00 par les étudiants de la huitième année.

Dimanche 18

- La Fédération canadienne des chefs de cuisine exposera les résultats d'un concours national au Delta Winnipeg, 288, avenue Portage, entre 13h00 et 18h00.

Lundi 19

- À l'affiche du Cinéma Main à 20h00, "Le vieux fusil" de Robert Enrico.

- Le concert "Izmusic" sera donné à la Galerie d'art de Winnipeg à 20h00.

Mercredi 21

- Le Canot du Festival du Voyageur vous propose "Risa and the Cool Jerks" du mercredi au samedi.

Jeudi 22

- La Société dramatique de l'École dramatique Saint-Paul's présentera la comédie "Any number can die" du jeudi au dimanche au 2200, avenue Grant à 20h00.

- Normand Touchette jouera du piano au Foyer du CCFM du jeudi au samedi.

- Mgr Adam Exner donnera une conférence sur la réconciliation au Collège universitaire de Saint-Boniface à 19h30.

Vendredi 23

- Le comité de parents des scouts et guides tiendra une soirée sociale au Centre récréatif Notre-Dame, 271, avenue de la Cathédrale à 20h00. (Gilbert: 233-8827)

L'HEBDO-PALMARÈS

Le palmarès français et anglais de la semaine de **Sept heures bonhomme** de Radio-Canada et **Québec Rock** passe à l'antenne de CKSB lors de l'émission **Pulsation**.

Du côté français:

1/1	**Jim Corcoran**	Ça tire à sa fin
2/3	**Michel Rivard**	J'ai peur, j'ai peur
3/5	**Daniel Lavoie**	Qui va là
4/2	**Louise Portal**	T'es parti
5/7	**Romantique Machine**	Taxi revient
6/11	**Boodgie**	Avance dans la foule
7/4	**Jacques Higelin**	Boogie Rouillé
8/6	**Lucien Francoeur**	Le mal de Montréal
9/14	**Charlelie Couture**	Missipi Dancing
10/17	**J.P. Caldevielle**	Caricature

Du côté anglais:

1/1	**Nena**	99 Luftballons
2/4	**Eurythmics**	Here comes the rain again
3/13	**Van Halen**	Jump
4/8	**Accept**	Balls to the wall
5/5	**The Spoons**	Talk back
6/2	**Pretenders**	Middle of the Road
7/3	**Romantics**	Talking in your sleep
8/14	**Howard Jones**	New song
9/-	**Culture Club**	Miss me blind

LE FILM DE LA SEMAINE



Splash

Cette "innocence et sincérité" que projette Daryl Hannah (ce qui saute aux yeux dans la photo!) lui permet dans la vraie vie de jouer de façon chevronnée le rôle d'une sirène. C'est le réalisateur Ron Howard qui le dit.

Comme le temps passe vite. Notre petit Ron Howard, qu'on croyait figé dans les années 50, est finalement devenu grand garçon.

C'est à cause de lui que ce film peut nous intéresser. À part de reconnaître le "talent" de la femme-poisson, cette production est avant tout une occasion pour juger les capacités cinématographiques du petit gars à maman de **Happy Days**.

Surtout puisqu'il a choisi de diriger le premier film pour adultes de Walt Disney. Qu'on se comprenne: le premier film qui donne l'impression d'exposer la nudité. Il faut quand même suivre le rythme du courant!

Luc Perreault, de **La presse**, n'a pas été dur sur le petit. "**Splash** m'est apparu comme un croisement du **Bal des vampires** de Polanski et de **E.T.** de Spielberg."

Au cinéma Grant Park (spectacle familial).

Roland STRINGER

Les aînés ont obtenu de l'aide des Nouveaux Horizons

De nombreux retraités resteront actifs et dynamiques dans la vie communautaire grâce aux subventions octroyées dans le cadre du programme fédéral Nouveaux Horizons.

Le ministère fédéral de la santé a fait savoir que trois groupes franco-manitobains de personnes âgées recevront des subventions totalisant 23 109$ pour leur propre bénéfice et celui d'autres personnes de leur localité.

Le club Oasis de Saint-Norbert recevra une subvention de 13 722$ pour offrir des activités sociales et récréatives à l'intention des francophones à la retraite, dans la région de Fort Garry à Winnipeg. Le programme proposé comportera des jeux de galets, billard, cartes, bingo, des soirées sociales, des soupers, des films, de la musique ainsi que de l'artisanat.

Le Club de la Berceuse de Saint-Malo a demandé une subvention de 1 837$ our initier un projet de service à l'intention des résidants du Manoir pour personnes âgées. Le groupe se propose de fabriquer un gazebo mobile, des chaises de parterre et des tables de pique-niques, qui seront installées sur le terrain à l'arrière de la résidence afin de permettre à ces aînés de participer à des activités d'extérieur durant l'été.

La Fédération des aînés franco-manitobains de Saint-Boniface recevra une subvention des 7 550$ pour organiser des sessions d'orientation suivies de sessions de formation pour les membres exécutifs de ses 17 clubs affiliés.

Ainsi que ces trois subventions, 13 autres groupes au Manitoba ont reçu des octrois totalisant 131 261$.



La voie de la jeunesse

Le Conseil jeunesse provincial fête son dixième anniversaire le samedi 17 mars. Dix ans d'idéalisme, de dynamisme, de frustration vus par d'anciens présidents.

La brouette est en danger. Personne en parle. Personne en entend parler...

Le Conseil jeunesse provincial, fondé il y a déjà dix ans, n'est pas à sa première épreuve. Au contraire, la brouette du Manitoba francophone a dû surmonter, à travers les années, de nombreux obstacles qui mettaient en question son avenir. N'empêche que, tenant compte des circonstances, le CJP a toujours réussi à s'en sortir.

Depuis 1973, le CJP a fait preuve d'énergie dans la communauté. D'une façon acharnée, il s'est longtemps donné le devoir de vider devant nous, sans scrupule, tout ce qui puait au nez. Après tout, la jeunesse pouvait bien se le permettre!

Aujourd'hui, le CJP garde le silence. "Où sont les jeunes?" a demandé Marc Beaudry, nouveau vice-président de la SFM, la fin de semaine dernière, à l'assemblée annuelle de la SFM.

Qu'on se le dise: la brouette ne marche plus comme sur des roulettes. Certains la préfère comme cela. D'autres, cependant, reconnaissent le vide d'énergies qui marque le débat sur l'article 23.

"Petit à petit, on est après perdre tout pour quoi on a travaillé," commente Gilles Gagnon, ancien animateur jeunesse qui a vu la naissance du CJP.

"Ça me gêne de dire que j'ai été président du CJP en voyant ce qui se fait aujourd'hui," lance Vincent Dureault, président en 77-78.

Charles Gagné, président sortant du CJP, reconnaît le défi que le bras politique des jeunes Franco-Manitobains doit relever: "On ne sait pas ce que les jeunes veulent. Il va falloir se trouver une cause et devenir beaucoup plus revendicateur."

C'est en 1972, à la suite de rallies régionaux que la jeunesse franco-manitobaine a reconnu l'importance de se donner une association pour la représenter. "Le premier objectif était simplement de regrouper les jeunes. Ensuite, il fallait se donner une constitution," explique Gilles Gagnon, en leur disant dans une lettre circulaire qu'ils s'assimilaient.

Richard Chartier, celui qui a remplacé Vincent Dureault (78-79), signale que la préoccupation principale était d'identifier les leaders dans les écoles. "C'était un système élitiste, mais ça marchait. La masse suivait les leaders qu'on avait recrutés."

"Aussi, on essayait d'éliminer à tout prix la mentalité de minoritaire. Par exemple, on s'est opposé au parti conservateur quand il parlait de changer l'âge pour boire. Puisque c'était quelque chose qui intéressait le jeune en tant que Manitobain."

Chose certaine, pendant la fin des 70, la brouette était en pleine marche. Finalement dissociée de la SFM, capable d'attirer une foule à tout projet d'envergure et de plus en plus financée par le Secrétariat d'État, la brouette portait avec aise la charge qu'on attendait d'elle.

"En plus, on avait l'appui des parents. Ils ne se posaient plus la fameuse question: si j'envoie mon jeune à une fin de semaine du CJP, va-t-il revenir drogué, enceinte..."

La conduite du CJP sous Richard Chartier impressionne: 600 participants au ralliement **Vendredi le 13**, 90 personnes à **Dynamite 78**, une marche dans les rues d'Ottawa et l'embauche de plusieurs jeunes pour des projets d'été. Sans oublier l'organisation de la grande fête de l'Ouest: **On s'garoche à Batoche**. (*Précisons que la fête a eu lieu pendant l'été, quelques mois après que Guy Smith remplaçait Richard Chartier.*).

"Tout le monde disait que le CJP était important, mais personne nous respectait!"

Pendant les premières années, c'était par des activités **culturelles** qu'on essayait de rassembler les jeunes. Pour Gilles Gagnon, la partie difficile du boulot consistait à donner une crédibilité au mouvement. "Tout le monde disait que le CJP était important, mais personne nous respectait!"

L'arrivée de Vincent Dureault à la présidence marque, pour des fins historiques, une nouvelle orientation au CJP: un mouvement **politique** pour les étudiants secondaires, universitaires et les jeunes travailleurs.

"Beaucoup de choses se sont passées pour donner un caractère politique au mouvement: l'élection du parti québécois, la formation de l'Association des Sept, présidents d'organismes, l'affaire Forest, la Commission Pépin-Robarts, la fondation de la Fédération des jeunes, le document *Les héritiers de Lord Durham*, les conflits scolaires..."

Pour renvendiquer, il fallait l'appui de la masse. La visite des écoles restait donc nécessaire. Car, on ne faisait pas venir 300 jeunes à une réunion annuelle de la SFM

Pourtant, à partir de 1980, la brouette a perdu son élan. Charles Gagné précise qu'en 81, on avait manifesté une insatisfaction générale pour l'orientation du mouvement: "On a passé beaucoup de l'année suivante à rebâtir."

Malgré cette tentative de vouloir retourner à la base, le CJP n'a pas réussi à retrouver l'intérêt d'autrefois. **Manif**, organisé en mai 82 par les Éducateurs franco-manitobains, s'oublie difficilement! Le CJP avait décidé de tenir son assemblée annuelle le jour de ce grand rassemblement d'étudiants.

"**Manif**, c'était une claque en pleine face!" Voilà la réaction de Charles Gagné à cette réunion qui avait attiré un maigre 40 participants quand il y avait des milliers de



Bien que le Conseil jeunesse provincial n'ait jamais eu la tâche facile, il réussissait autrefois à faire parler de lui. Notamment lors de la tournée de la Commission Pépin-Robarts sur l'unité canadienne en 1978.

C'est à cette occasion que son conseil exécutif avait choisi de présenter la Commission une brouette contenant 26 documents sur la situation franco-manitobaine, en disant que tout avait déjà été dit.

La brouette est devenue, pour un temps, un symbole de cette jeunesse qui n'allait pas par quatre chemins pour revendiquer ses droits.

jeunes sur les lieux. "Ça nous a obligés à poser quelques questions."

Les réactions à cet échec ont été unanimes: la brouette tombait en panne.

"Il ne faut pas regrouper les jeunes, juste pour les regrouper, juge Gilles Gagnon. **Manif**, c'est l'exemple d'un travail à la base qui ne s'est pas fait."

se donner les moyens pour s'insérer dans l'avenir technologique de sa communauté. D'où la nécessité de participer à des projets informatiques, écologiques... Une approche qui a coûté cher, car elle ne semble pas avoir réussi à motiver suffisamment les jeunes.

Michel Roy, étudiant au Collège universitaire de Saint-Boniface, est celui à qui il revient de remettre en branle la brouette. Ses derniers six mois à la présidence détermineront certainement l'avenir du mouvement.

"Le CJP de 1977 se serait rendu à la réunion spéciale de la SFM en janvier 84 pour dire que le gouvernement manitobain nous avait donné des peanuts.

Pour Richard Chartier, "le CJP n'a pas dégringolé dans une année. On peut faire un lien direct avec la SFM. Les deux ont connu un temps mort. Seulement, le CJP n'a pas remonté la pente comme l'a fait la SFM".

"Le CJP de 1977 se serait rendu à la réunion spéciale de la SFM en janvier 84 pour dire que le gouvernement manitobain nous avait donné des *peanuts*. Que c'était de la prostitution, ce qu'on faisait. Que le minimum qu'on pouvait accepter, c'était l'entente du mois de mai. Qu'il fallait oublier les ambitions politiques, les pressions de l'extérieur."

Charles Gagné est d'accord: "Le CJP a tombé, il faudrait trouver un article 23 à nous pour intéresser les jeunes."

Depuis trois ans, le CJP a opté pour une orientation que, faute de terminologie, on appelera simplement "futuriste". En clair, on a essayé de dire au jeune FM qu'il devait

D'abord, il doit voir à l'embauche d'un nouveau directeur général (*Robert Boucher a remis sa démission fin février*) et intéresser les jeunes à la réunion annuelle remise au mois de septembre (*plutôt qu'au printemps*).

Ce qui préoccupe davantage le président du CJP, c'est un projet de restructuration qui, espère-t-il, donnera une plus grande participation à l'association. "C'est un temps important pour le CJP. Il faut réévaluer notre structure pour permettre aux jeunes dans les régions de se faire entendre."

Il reste à voir si ces efforts redonneront au CJP la force des premières années.

Roland STRINGER



Michel Roy, président du CJP, accompagné de Charles Gagné, président sortant: une restructuration s'impose pour intéresser les jeunes au mouvement. Il s'agirait essentiellement d'établir quatre conseils régionaux (la ville, la Seine, la Rouge et la Montagne) qui représenteraient toutes les communautés franco-manitobaines.

LE PRIX RIEL 1984

décerné à:



David Dandeneau , Yvonne Mireault et Alfred Laurencelle

1 - Alfred Laurencelle:

Monsieur Laurencelle était le président du comité organisateur de la fête du centenaire de La Broquerie dont le thème était... "Richesse du passé, promesse d'avenir". Le but de la fête était de faire revivre un moment d'histoire du village de La Broquerie, tout en ranimant une fierté d'appartenance à cette collectivité francophone. Pour se faire, plus de 20 activités ont été organisées, dont un retour aux sources, un livre sur l'histoire du village a été écrit par un groupe d'individus de la paroisse, une pièce de théâtre a été jouée, pièce qui était une composition locale. Toute une gamme d'activités pour satisfaire tous les goûts. L'organisation d'une fête de ce genre ne se fait pas tout seul, mais ça prend un chef, et ce chef était Monsieur Alfred Laurencelle, que nous honorons aujourd'hui.

2 - David Dandeneau:

Depuis quelques temps, la façade de Saint-Boniface a changé. On y retrouve un nouvel édifice, le Centre Colombien. Ce centre est l'initiative du conseil des Chevaliers de Colomb de Saint-Boniface et en particulier de David Dandeneau. Ce centre, en plus d'offrir aux aînés un foyer au coeur de Saint-Boniface, rend disponible des locaux pour plusieurs groupes, dont une garderie, une résidence pour handicapés mentaux, des clubs d'aînés. La construction de cet édifice a également été bénéfique pour l'économie du coin. Pour son implication dans ce projet d'envergure, nous rendons hommage à David Dandeneau.

3 - Yvonne Mireault:

Qu'on veuille y croire ou non, un jour, nous ne serons plus ici, et la seule façon pour ceux qui nous succèderons de savoir ce qui se passait chez nous, sera de lire un document ou un autre qui récitera les épisodes vécues de notre époque. Donc, le patrimoine écrit a une très grande valeur non seulement pour nous aujourd'hui, mais aussi pour les générations futures. Aujourd'hui, nous mettons en évidence l'auteur d'une nouvelle pièce franco-manitobaine, Mme Yvonne Mireault. Elle a profité de l'occasion offerte lors du centenaire de La Broquerie pour écrire "La petite école", pièce qui a été très appréciée par tous ceux qui l'ont vu. C'est une page d'histoire qui nous reste en héritage, et pour son initiative, nous confions le prix Riel à Mme Yvonne Mireault.

Perspectives agricoles 84

Une goutte dans le verre des USA

Le malheur de certains fait le bonheur des autres. On peut difficilement dire le contraire quand on pense à l'agriculteur canadien.

Drôle de monde. Quand l'infortune sonne chez nos voisins, les agriculteurs américains, c'est la prospérité qui vient nous visiter. Le succès de notre année agricole dépend souvent des catastrophes qu'ont connues les USA.

On a beau vouloir ignorer les affaires internationales, notre situation économique en dépend énormément. Surtout pour l'agriculteur manitobain qui dépend du marché international pour plus de 60 pour cent de ses revenus.

Depuis déjà quelque temps, on annonce une année favorable pour les fermiers du Manitoba. Un peu moins bien qu'en 83 mais mieux qu'en 82, on-t-ils déclaré lors de la conférence agricole, Outlook 84, tenue en janvier.

Contrairement à ce que prétendent certains agriculteurs, notre situation économique en matière d'agriculture repose, en grande partie, sur des facteurs hors de notre contrôle. Évidemment, ils voudraient établir un lien entre les problèmes de ventes du blé et le bilinguisme, le système métrique, ou, tout simplement, Pierre Trudeau. Ce qui se passe à l'étranger semble sans importance.

Pourtant, il est évident que le marché international du blé appartient aux Américains: en 83-84, ils occuperont 17 pour cent de ce marché. Tandis que le Canada ne représentera que quatre pour cent.

Les sécheresses qui ont marqué les États-Unis (et l'Australie) l'année passée permettent aux experts de prendre un regard plutôt optimiste pour 84.

Toutefois, une bonne moisson en URSS et en Chine est prévue cette année. C'est moins encourageant. Que voulez-vous, la moitié de notre blé est transporté en territoire communiste. 34 pour cent de nos ventes à l'étranger en 84 seront réalisées avec l'URSS et 21 pour cent avec la Chine!



Pour vendre le blé canadien, il y faut plus que du beau temps...

La Marché commun européen décide aussi en partie du sort du Manitobain vivant de l'agriculture. Tout plan de subventions pour encourager l'exportation européenne nous obligera à baisser nos prix.

Et dans le cas de certains pays sud-américains, comme le Brésil et l'Argentine, on fera tout pour vendre les produits. On acceptera donc de vendre à un prix considérablement inférieur de celui du Canada. Ce qui nous posera évidemment des problèmes.

Sans parler des pays en dette qui n'ont plus de crédit pour acheter du blé canadien. Comme le Mexique, par exemple

Il reste que la plus grande influence sur les ventes des produits agricoles canadiens demeure les États-Unis. Nous ne sommes qu'une goutte dans leur verre. On a beau appuyer des programmes de stabilisation, comme ceux mis sur pied par le gouvernement manitobain, ce sont les affaires à l'étranger qui comptent.

À part cette concurrence avec les agriculteurs américains, il ne faut pas oublier la valeur actuelle du dollar américain. Un autre facteur qui glisse une ombre sur le portrait agricole canadien. La force du dollar américain décourage l'achat du blé par les pays pauvres. La faiblesse de la reprise économique mondiale ne joue sûrement pas en notre faveur.

Malgré ces facteurs qui annoncent un futur immédiat plutôt sombre pour l'agriculteur au Canada, on prédit une année relativement favorable. Le total des revenus agricoles au Canada devrait atteindre 19,7 milliards de $ en 84, 4 pour cent de plus qu'en 83. Le Manitoba, cependant, atteindra seulement 1,7 milliards de $, soit un pour cent de moins qu'en 83.

Roland STRINGER

À L'AFFICHE du 17 au 23 mars

Samedi

À 13h00: Pour nos jeunes et moins jeunes amis, Ciné Famille présentera Les aventures de Tintin: "L'île noire".

À 19h00: C'est du Forum de Montréal que vous parviendra la Soirée du hockey, au cours de laquelle les Canadiens affronteront les Maple Leafs de Toronto.

Et à 22h10: À notre cinéma: Si c'était à refaire, une comédie dramatique réalisée par Claude Lelouch avec Catherine Deneuve dans le rôle d'une ex-détenue luttant pour récupérer la garde de son fils

Dimanche

À 13h00: Dans le cadre de l'Univers des Sports, nous vous présenterons un reportage sur le Championnat mondial de patinage de vitesse auquel participait Gaétan Boucher

À 16h00: Second Regard brossera le portrait de Monseigneur Enrique Urrutia, évêque de Santiago et que l'on a surnommé "L'Évêque des Pauvres"

À 17h30: À Génies en Herbe, le Collège Louis-Riel affrontera La Broquerie. Animation: Pierre Chevrier

À 18h30: Ne manquez pas, en première partie des Beaux Dimanches: Robert Charlebois en spectacle

Et à 20h50: La mer et ses princes, un reportage sur la course à la voile.

Lundi

À 18h30: Jocelyne rentre de l'hôpital. Est-elle tout à fait remise de son agression? Vous le saurez en regardant le nouvel épisode de Terre Humaine.

À 19h30: Pile ou Face: Finale interprovinciale. Les concurrents s'affronteront sous le feu des questions que leur posera l'animateur Jocelyn Cormier.

Mardi

À 19h00: À l'affiche de Télé-Sélection: L'Alcatraz, un drame mettant en vedette Telly Savalas et retraçant la vie et les évasions dans ce célèbre pénitencier.

À 22h10: Nous vous présenterons la deuxième partie de l'entrevue que Jean-Louis Flandrin a accordée à Marcel Brisebois sur le christianisme et le mariage. À ne pas manquer à Rencontres

Mercredi

À 17h00: CJP VIDEODIX, une émission spéciale sur le 10e anniversaire du Conseil jeunesse provincial. Réalisation: Donald Hétu

À 18h00: Louise Cloutier fera le point de l'actualité à Télé-Point. Une réalisation de Maurice Auger

À 22h10: Reflets d'un pays, intitulé: Mémoire naturelle, mémoire sociale, brossera le portrait du naturaliste Jacques Saquet puis celui du collectionneur Jean Louis Perron

Jeudi

À l'affiche des Grands Films: L'express ne répond pas, un film de science fiction sur le télescopage de deux trains de passagers Avec Lloyd Bridges dans le rôle principal

À 22h10: À Guichets Fermés, ne manquez pas le 4e et dernier épisode intitulé: "La maison des jeunes" du téléroman: Duo du clocher

Et à 22h40: En récital, une émission pour les mélomanes, mettant en vedette des musiciens de l'Orchestre Symphonique de Winnipeg.

Vendredi

À 19h00: Pierre Nadeau vous présentera une reconstitution d'événements qui se sont déroulés Il y a déjà 20 ans

À 20h00: Retrouvez la famille Plouffe, immédiatement après la guerre, alors que pour Joséphine comme pour tous les autres, une époque entière vient de s'effacer. Ne manquez pas ce dernier épisode de cette série télévisée

Et à 22h10: À notre cinéma: Il était une fois la révolution, un film d'aventures réalisé par Sergio Leone avec Rod Steiger et James Coburn dans les rôles principaux

Et du lundi au vendredi à 18h00: Ce Soir, pour vous tenir au faîte de l'actualité manitobaine, avec Pierre Chevrier et François Riopel.



actualités



proposera un dossier sur les Pères Oblats et les missions du Nord Canadien, préparé par PIERRE CHEVRIER et qui sera diffusé **du 19 au 23 mars de 16h30 à 17h00.**

Lundi On y parlera du défi missionnaire et de la problématique du Nord Canadien.

Mardi L'église du Nord; le diocèse de la Baie d'Hudson - Churchill.

Mercredi Les Indiens, les Inuits; la vie des pères missionnaires.

Jeudi La communauté religieuse du grand Nord; un exemple: les Soeurs Grises

Vendredi Le dialogue Nord-Sud

Participent à ce document, comme invités: Mgrs Robidoux, Hacault, Exner et le théologien, Achille Pelman.

Réalisation: Jacqueline Blay



Nous annonçons



Claude Blanchette

INTERROGATION

Nous connaissons tous de ces personnes qui ont beaucoup reçu, qui sont toujours prêtes à recevoir davantage, mais qui ne savent pas donner. Car donner, c'est partir... et partir ce n'est jamais facile!

Partir, c'est prendre le risque de laisser quelque chose sans trop savoir ce avec quoi nous nous retrouverons à l'autre bout.

Partir, c'est accepter de faire confiance à d'autres que soi-même.

Partir, c'est répondre à un appel, un appel au dépassement.

Abraham est parti. Il n'avait rien à gagner en partant. Il risquait au contraire de tout perdre. Lui qui était tellement bien dans sa nouvelle tente avec ses grands champs et ses énormes troupeaux.

Mais il est parti... faisant confiance à une Parole, un Souffle de Vie, un mot de Dieu.

Jésus est parti. Il n'avait rien à gagner en partant. Lui, le Fils bien-aimé du Père, qui vivait dans l'harmonie parfaite avec le Père dans l'amour de l'Esprit...

Mais Il est parti... se faisant obéissant jusqu'à la mort et la mort sur une croix. Il a vécu la souffrance pour nous annoncer la Bonne Nouvelle du Salut. Il est parti du Père pour venir à notre rencontre. Il est le Nouveau souffle de vie du Créateur pour l'homme qui étouffe dans la pollution de son péché. Il est le Rédempteur, le Sauveur.

Il est parti pour nous et pour notre salut. Il nous a donné Sa Parole pour le pardon des péchés. Il nous a donné le baptême pour le pardon des péchés. Il s'est donné lui-même pour le pardon des péchés.

Il nous a montré le chemin, puis il nous a tout donné.

Mais nous... quand partirons-nous?

"J'ai peur de parler de Jésus. Je ne connais rien. C'est aux gens qui ont fait des études de faire cela!"

Mais, quand partiras-tu?

"Je ne suis pas plus parfaite que les autres... pourquoi j'irais me planter devant, me faire voir .. les gens vont rire de moi!"

Mais, quand partirez-vous?

"Nous autres, on est juste une petite paroisse, on ne peut pas faire grand-chose, pis vous savez comment c'est... tout le monde se connait, c'est embêtant!"

Mais, quand partirai-je?

"J'ai pas le temps de respirer et il faudrait que j'annonce l'Évangile... quand même, soyons sérieux!"

Une voix se fait entendre... écoutez: "Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis tout mon coeur; écoutez-le."

Et une autre voix se fait entendre, celle de Jésus qui nous dit: "Relevez-vous et n'ayez pas peur!"

Et une autre voix se fait entendre pour nous, celle de Jean-Paul II qui annonce avec confiance: "Ouvrez les portes au Seigneur notre Dieu... n'ayez pas peur!"

Mais oui, c'est l'heure de "partir", de partir pour ouvrir des portes, de partir pour annoncer Jésus le Vivant, Jésus le Rédempteur, Jésus la seule réponse pour l'humanité aujourd'hui.

Et si moi je ne pars pas... qui partira?

Claude BLANCHETTE, ptre

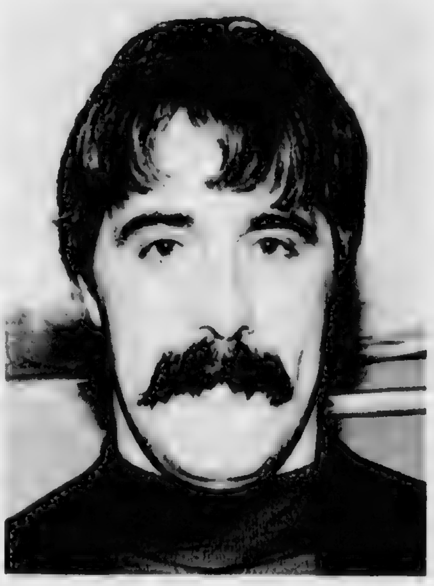
Sainte-Anne et Saint-Malo mènent

Les Habs de La Broquerie ont avancé dans la finale du Sud dans la Hanover-Taché en fin de semaine dernière. Mais déjà, ils ont perdu une première partie dans la nouvelle série contre les Warriors de Saint-Malo.

Mardi, les Warriors ont défait les Habs par le compte de 9 à 3. Dans cette série, la meilleure équipe doit remporter quatre des sept parties pour se rendre à la finale de la ligue

Dans la division Nord de la Hanover-Taché, les As ont gagné les deux premières rencontres conte Ile-des-Chênes: 8 à 7 et 8 à 3

Les matchs se poursuivront au cours de la fin de semaine dans les deux divisions. Pour le moment, les As et les Warriors restent les favoris des observateurs.



Jacques St-Vincent de Sainte-Anne-des-Chênes



Gerry Hourd, l'entraîneur d'Ile-des-Chênes

nous Les guides avons de gros projets

Nous voulons faire une **braderie** (garage sale) pour un prélèvement de fonds!!! Nous faisons donc appel à tous!

En faisant votre grand nettoyage du printemps, si vous voulez vous débarrasser de **meubles, plantes, linges, livres, vaisselle, appareils ménagers, appareils électriques, disques, outils,** même des **conserves**, nous acceptons absolument tout!!!

Nous serions prêtes à aller les chercher. Vous n'avez qu'à appeler **Corinne au 237-6217, entre 9h00 et 17h00.**

Nous vous remercions pour votre générosité!!!

Le Cercle Molière prélèvera des fonds à temps plein

Las de vivoter dans l'incertitude financière, le Cercle Molière a décidé de prendre en main ses affaires et d'embaucher pour la première fois un directeur de prélèvement de fonds à temps plein. Un objectif de 41 000$ est visé pour la présente saison...

Le conseil d'administration du Cercle Molière a annoncé la semaine dernière la nomination de Raymond Smith au poste de directeur de prélèvement de fonds, grâce à une subvention reçue de la Winnipeg Foundation.

M. Smith, natif de Saint-Boniface et diplômé de l'Université du Manitoba, détient un baccalauréat ès arts et un baccalauréat ès sciences en génie civile. Depuis, M. Smith a été vendeur pendant 24 ans au sein de la compagnie Armco Canada Ltée

Embauché depuis le 1er janvier au Cercle Molière, M. Smith a expliqué la création du poste de directeur de prélèvement de fonds par l'augmentation galopante des dépenses essentielles au bon fonctionnement de la troupe. Cependant, depuis quelques années a-t-il dit, les revenus sont restés les mêmes alors que l'inflation a affecté les dépenses.

Présentement, les revenus du Cercle Molière proviennent de trois sources: les subventions des gouvernements fédéral, provincial et municipal, les abonnements et le prélèvement de fonds.

"Mes responsabilités consistent d'élargir les bases de support en contactant les amis du Cercle Molière, les compagnies françaises et anglaises desservant la communauté, le public et les amateurs du théâtre," a expliqué le nouvel employé du CM. "Le Cercle Molière est un excellent produit et unique dans son genre. Il puise son talent chez les ressources locales et monte des pièces en français et en anglais, le rendant accessible à une plus grande population. Je suis convaincu que nous atteindrons le but visé de 41 000$ pour la saison 1983-84," a dit M. Smith.

G.C.



Raymond Smith est le premier directeur de prélèvement de fonds au Cercle.

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185 boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN & COMPANY
500, Édifice Canada Trust
232 avenue Portage
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Renald Guay Rémi C. Smith
Richard J. F. Chartier
807 Centennial House
310, Broadway et Donald
Winnipeg R3C 0S6 957-0540

PIERRE J.R. DENISET
(B.A., LL.B.)
AVOCAT ET NOTAIRE
300-400, avenue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
Heures de travail
lundi au vendredi 8h30-17h30
mardi et jeudi 19h-21h
samedi 10h-14h
Téléphone: 233-0614

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
F.W. DuVAL
Roger R. LAFRENIÈRE
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE MONNIN HOGUE& TEILLET
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E.TEFFAINE C.R. L.V. TEILLET
M. MONNIN C.R. C.W. SHARP
A.J. HOGUE R. BILODEAU
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-1426

Optométristes

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

DR D.W. MULHALL
OPTOMÉTRISTE
198, St. Annes Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 255-3990
R2M 3A1

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264, Portage
Téléphone: 943-6628

Assureurs

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES
BALCAEN-VERMETTE INC
1063, Autumnwood
AUTOPAC - TEL: 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Emile

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
FEU-VIE-MALADIE
CIS AUTOPAC

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.

H. A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
200 - 170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
233-7842

Brackman & Co.
Comptables généraux agréés
- Comptabilité • Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman,
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A.
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

LES PETITES ANNONCES

BON MIEL: de fleurs sauvages et fleurs mélangées. 1$ la livre. C.P 174, La Broquerie. 1-424-5529
-290-

SONGEZ-VOUS CONSTRUIRE UNE NOUVELLE MAISON? NOUS VOUS PROPOSONS DE TRÈS BEAUX LOTS BOISÉS SITUÉS À 12 MILLES DE LA MINT. LES SERVICES D'ÉGOUTS, D'EAU SOUS PRESSION, GAZ NATURELLE, LOT ARPENTÉ, ETC. PRIX RAISONNABLE. APPELEZ PAUL CHEZ PAUL'S REALTY AU 1-883-2434.
-286-

À VENDRE: "1983 World Book", 22 volumes pour 469$ et "Je Veux Savoir" pour 150$. Appelez Jules au 888-0706
-344-

À VENDRE: Saint-Pierre-Jolys, rue Jolys Est. Belle grande maison moderne, 1700 pieds carrés, 3 chambres à coucher, cuisine et salle de bain toute neuve, grand salon et salle à dîner, "family room" de 20 x 24 pieds ouvrant sur un grand patio. Sous-sol fini, garage attenant. Le tout sur un lot de 2/3 acre, avec arbres fruitiers, haies, sapins, etc. 55 000$ Composez le 433-7695.
-345-

À LOUER: Ste-Anne Gardens à Sainte-Anne-des Chênes, Manitoba. Appartement de 1 et 2 chambres à coucher poêle et réfrigérateur inclus; 350$ à 370$ par mois. Appelez Ray Schultz au 1-326-1341.
-346-

À VENDRE: À Saint-Boniface, bungalow de 2 chambres à coucher avec garage. Lot de 63 x 103 pour le prix de 44 900$. Appelez Roland au 255-7510 ou 256-4313 Ducharme Agency
-347-

À VENDRE: À Saint-Boniface. Nouvelle maison de 3 chambres à coucher, armoires de chêne. 2 chambres de bain. Fournaise efficace au point de vue d'énergie; octroi de 5 000$ disponible. Roland au 255-7510 ou 256-4313 Ducharme Agency
-348-

VENTE PRIVÉE: Rue Alfred, très bon investissement: excellente localité pour louer, près de toute commodité; appartement solide de 5 suites (3e résidence Ouest de la rue Main). Soubassement à grandeur, nouveau toit, escalier de secours, détecteur de fumée 1980. 2 fournaises à gaz, 2 réservoir à eau chaude, 5 poêles et 5 réfrigérateurs Grand lot 65.5 x 99 pieds; entrée de côté, garage double, grand jardin clôturé. Revenus par mois 1 169$. Louées à de très bons locataires. Prix pour vente rapide 53 000$. Personne intéressée - 233 0999 après 17h00. Pas d'agents SVP
-350-

JEUNE QUÉBÉCOIS: Disponible pour travailler sur une ferme d'élevage ou céréalière (bonnes références). Communiquez avec: M. Denis Moreau, âgé de 20 ans, 675 pte. rivière sud, Saint-Eustache. P.Q. Tél.: (514)472-0029. Salaire demandé: 4$ l'heure nourrit blanchi.
-363-

À VENDRE: À Saint-Boniface, maison moderne, genre bi-level, efficace au point de vue d'énergie, 2 chambres à coucher et 2 salles de bain, 4 pièces et 2 pièces, face à la rivière Seine. Appelez Gilbert St Amant au 253-1060 ou Robidoux Realty au 256-4386
-364-

À VENDRE: Lot de 3 acres, situé près de la ville à deux milles et demi de la Trans-canadienne sur le 207. 15 000$. Téléphonez au 1-878-3076
-353-

À VENDRE: 36 900$. Saint-Boniface, 3 chambres à coucher, garage attenant, grande cuisine, lot de 50 pieds. Léo Grouette au 257-2528 DELBRO
-356-

À VENDRE: chemin St. Anne's, 22 500$, 3 chambres à coucher, salle de famille, garage attenant, lot de 65 x 135. Léo Grouette au 257-2528 DELBRO.
-357-

À VENDRE: Saint-Boniface, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, 2 chambres supplémentaires au sous-sol, lot de 50 pieds, garage et "carport" seulement. 49 900$. Léo Grouette au 257-2528 DELBRO
-358-

À VENDRE: Parc Windsor, 3 chambres à coucher, très bonne état, "recroom" et chambre supplémentaire au sous-sol. Léo Grouette au 257-2528 DELBRO
-359-

NOUS L'AVONS faites en 1983 et nous continuerons en 1984. 4% vendra votre maison; cela inclus le service multiple. Sur une maison de 50 000$, vous épargnez 1 500$. C'est 40% d'escompte sur nos vieux taux de 7%. Vous voulez vendre votre maison? Appelez Maurice Ayotte (Bel-Air Realty) au 235-0015
-360-

À VENDRE: A Saint-Vital, maison de 3 chambres à coucher, sur grand lot, près du chemin St. Mary's, garage. Appelez Gilbert St-Amant au 253-1060. Robidoux Realty au 256-4386
-361-

POUR TOUTE publication sur l'Ile D'Orléans ou renseignements gebnéalogiques, s'adresser à: Fondation Minigo, 1804, avenue Royale, Saint-Jean D'Orléans, G0A 3W0. Province du Québec. Canada
-362-

À VENDRE: Un aquarium de 35 gallons, avec pompe, filtre et lumière, 100$ ou meilleure offre Gilbert au 247-4823 (le jour) et 667-8815 (le soir)
-351-

FRANCO-AMÉRICAIN: de Minnesota, 24, catholique pratiquant, bilingue, non-fumeur, sincère, beau, cherche femme pareille, 22 à 26. Envoie photo SVP à J.T., 880, James St., Lino Lakes, MN, 55014
-352-

À VENDRE: Lot de maison à St-Boniface, 24 900$ Appelez Roland au 255-7510 Ducharme Agency.
-365-

À VENDRE: Saint-Boniface, bungalow de 2 chambres à coucher, sous-sol, cour clôturée, 39 900$. Contactez Roland au 255-7510 Ducharme Agency.
-366-

À VENDRE: Saint-Vital, lot de maison, 50 x 223 pieds carrés. Aussi à vendre bungalow de 2 chambres à coucher avec garage, 47 x 223 pieds carrés. 35 000$. Roland au 255-7510 Ducharme Agency.
-367-

À VENDRE: Baie Dubuc, nouveau bungalow de 3 chambres à coucher, 1072 pieds carrés, 50 000$. Roland au 255-7510 Ducharme Agency.
-368-

À VENDRE: Saint-Boniface, maison fait à mesure, 3 chambres à coucher, garage fait à mesure, bien entretenue. 269-2921.
-369-

À VENDRE: Saint-Norbert, vente privée, bungalow de 3 chambres à coucher sur un terrain de 50' x 125', 1053 pieds carrés, foyer, patio, sous-sol fini, garage double isolé. Appelez au 269-8878.
-370-

CÉLIBATAIRE: Attrayant, catholique, gentleman, en moyen, voudrait rencontrer jeune demoiselle intéressée aux soirées dansantes, à faire des sorties, et qui pense éventuellement au mariage et à la vie familiale. Répondez à: La LIBERTÉ, C.P. 190, Boîte 3, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.
-371-

Entrepreneurs de Construction



LAFRENIÈRE SHEET METAL LTD.
Chauffage, Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville, Saint-Boniface
Téléphone: 233-7946

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert et Gérald Bohémier

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE
Luc DANDENAULT, Gérant
Résidence: 433-7633 Bureau: 433-7879
"LOEWEN FUNERAL CHAPELS"
Steinbach Tél.: 326-1351

ARROW APPLIANCE SERVICE
Tél: 233-3385
579 St. Mary's Road Winnipeg, Manitoba

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners réceptions et banquets
161, boulevard Provencher, Saint-Boniface
TÉLÉPHONE: 247-3319

Saint-Norbert

On reparle de coopérative

"Il y a toujours un autre moyen."

C'est sous cette devise qu'un groupe de six personnes de Saint-Norbert et Fort Richmond vont reprendre un dossier mis en veilleuse depuis quelques mois. Il s'agit du projet d'établir une coopérative alimentaire à frais direct, qui a un peu passé à l'oubli depuis que l'ancien comité exécutif a démissionné pour diverses raisons.

Le nouveau groupe a été incorporé comme conseil d'administration et détient un mandat allant de mars 1984 à décembre 1984.

Le but de ce conseil est de relancer une campagne de publicité et d'information. À cette fin, une lettre circulaire sera adressée à tous les résidants des régions.

Le nouvel exécutif se compose comme suit: Ruth Pear (présidente), Georges Boisjoli (vice-président), Barbara Westcott (secrétaire), et Yvonne Fortier, Raoul Ferraton et B. Robinson (conseillers).

Par ailleurs, le comité culturel de Saint-Norbert organise une **soirée canadienne** au profit des activités culturelles de l'école Noël-Ritchot.

Cette soirée sera animée par Marcel Lacroix et aura lieu le vendredi 6 avril à la salle Ritchot, 80, rue Saint-Pierre, à 20h00. Un repas chaud sera servi. Les billets, au coût de 8,50$ par personne, sont en vente chez Hubert Balcaen (261-9883), Jeannette Marchildon (269-9871) ou Juliette Rochon (269-0689).

Dans le cadre des activités de la Ligue féminine catholique, Sr Thérèse Champagne, s.n.j.m., de Saint-Léon, sera la conférencière invitée à la rencontre du lundi 26 mars. Sr Thérèse parlera de la femme dans l'Église, en tant que religieuse et laïque.

Enfin, notons que dans le but de susciter la générosité au carême partage 84, l'abbé Pierre Gagné a préparé les activités suivantes.

Le dimanche 25 mars, Sr Patricia Joubert, récemment de retour d'un séjour au Tchad, sera la conférencière invitée. Le dimanche 8 avril, c'est Magda Gabriel de l'Égypte qui donnera une conférence sur les conditions de vie dans son pays.

Eugénie FERRÉ

Winnipeg

Les blés d'or commencent à faire

"Les blés d'or", c'est quoi? C'est un groupe de "Nouveaux horizons", mouvement pour personnes d'âge d'or, qui vient d'être mis sur pied le 31 janvier à la paroisse du Sacré-Coeur.

A cette occasion, Jeannine Dufault est venue nous expliquer notre besoin à nous, personnes âgées, de nous regrouper. Depuis, un comité a été élu. La première rencontre eut lieu le 15 février pour prévoir des activités afin de s'amuser, dialoguer, chanter, danser ensemble tout en appartenant à un groupe de personnes jeunes de 55 ans ou plus.

Il y eut un petit concours afin de choisir un nom pour le groupe. Le prix fut gagné par Rose Boulet qui versa le 10$ pour commencer des fonds pour "Les blés d'or".

Durant la semaine du Festival du Voyageur, environ 25 personnes se rendirent au Club La Vérendrye pour dîner et ensuite repaître leurs yeux du montage de Paul Guyot intitulé "Les quatre saisons".

Le 29 février, il y eut rencontre à la salle de jeux où l'on a joué aux quilles, au shuffleboard, aux dards, et même Sr Alice Parent nous a montré son expertise à la table de tennis.

Le 6 mars, "Les blés d'or" se sont donnés rendez-vous à la paroisse pour une messe suivie d'un brunch au jambon d'Armand Boulet, avec des crêpes au vrai sirop d'érable, compliments de Louise Boulet et d'Octavie Forcier.

La salle de jeux est ouverte tous les dimanches après-midi de 13h00 à 16h00. Là, on peut se divertir aux quilles, dards, shuffleboard, table de tennis, cartes, etc...

Irène LEGAL

S'éviter des impôts ou s'évader des impôts?



Joanne Therrien Sabourin

consultante

TAXACTION

Vous êtes-vous déjà demandé si certaines de vos déductions étaient légitimes? Au cas où Revenu Canada vous avisait qu'il doit faire une vérification de vos récentes déclarations d'impôts, seriez-vous préparés à appuyer toutes vos déductions?

Tous les contribuables canadiens veulent produire un revenu imposable des plus réduits. Par contre, il existe une très petite marge de distinction entre l'évitement des impôts et l'évasion des impôts. Il est à suggérer de se tenir à l'écart de l'évasion puisque c'est une offence punissable sous la loi civile et criminelle.

Un exemple commun d'évasion, c'est de payer un employé "sous la table" sans qu'aucun parti ne le réclame dans sa déclaration d'impôts.

Une autre situation illégale, c'est de produire des reçus pour des déductions reliés à son entreprise ou son emploi, lorsque ces dépenses ont réellement été faites pour son bien personnel.

Dans ces cas, si Revenu Canada revenait pour une vérification, vous seriez pris à repayer les impôts sur ce que vous avez faussement déclaré et vous ferez face à des pénalités très sévères.

Il est à encourager d'éviter les impôts autant que possible, utilisant au maximum les déductions et exemptions, et de contribuer à des abris fiscaux tels que les REER et REEL.

Dans certaines instances, il peut être difficile de distinguer entre l'évitement permissible et l'évasion punissable. Si vous avez des doutes, informez-vous. Le plus vous voyez du feu dans une manoeuvre particulière, le plus il est probable que vous entrez dans un territoire interdit.

La meilleure façon de savoir, c'est de consulter un aviseur. C'est pourquoi ils sont là. Avec un peu d'imagination, vous pourrez certainement trouver plusieurs façons légales d'éviter de payer trop d'impôts.

Entre-temps, gardez tous vos reçus dans une filière pour chaque année fiscale. Vous aurez l'assurance de pouvoir documenter toutes vos déclarations d'impôts au cas où Revenu Canada décidait de faire une vérification.

Lorette

Tous les amateurs ont pu évaluer leurs talents

Le carnaval d'hiver de Lorette a été un des meilleurs depuis le début.

Tous les amateurs de hockey ont eu la chance d'évaluer leurs talents en attirant de nombreux spectateurs tous les jours du carnaval, sans oublier une belle présentation des talents artistiques des jeunes et moins jeunes lors du patinage de fantaisie.

Pour les quatre candidates au concours de la reine, le clore du carnaval a été sans doute le couronnement. Christine Labossière a eu l'honneur de gagner le titre. Ses prix consistaient en un téléviseur 12" noir et blanc, un chèque de 75$, don de la municipalité, et 10 pour cent des billets vendus. Elle a atteint le nombre de 1 060 livrets vendus.



Christine Labossière, Reine du Carnaval, fille d'Ovide et Carole Labossière.

La première princesse fut Janet Hudrick avec 936 livrets vendus. Elle a reçu un radio-réveil. La deuxième princesse, Yvette Doell, a vendu 600 livrets. Elle recevait une couverture-piquée, tandis que la troisième princesse, Lisa Baranski, avec 300 livrets vendus, gagnait une séchoir à cheveux.

Les gagnants du tirage de billets sont: 1er prix, 150$, Rodney Delaine de Winnipeg; 2e prix, 100$, Steve Sernowsky de Lorette; 3e prix, 75$, G. Mulholland de Transcona.

Par ailleurs, Gérald Vandale et Maurice Gobeil ont été élus syndics pour un mandat de trois ans. Ils remplacent Ovide Vielfaure et Donat Loiselle, qui viennent de terminer leur mandat.

Lilliane LANSARD

Calendrier

Le Comité culturel fera la présentation du film "Bonheur d'occasion" vendredi 16 mars à l'Institut collégial de Lorette à 19h30. Le coût est un dollar par adulte.

Notre-Dame-de-Lourdes

C'est fait: Notre-Dame a remporté



De gauche à droite (debout): Guy Roch (entraîneur), Patrick Dupasquier, Marc Comte, Stefan Delaquis, Richard Bosc, Charles Pantel, Denis Collet, Patrick Delaquis, Pierre Marcon (entraîneur), Rodrigue Delaquis (A), Roland Bazin (gérant). À genoux: Daniel Grenier (A), Norman Yarjau, Denis Marcon (C), Donald Vigier, René Bazin, Brad Dupasquier, Normand Bazin.

L'équipe "Bantam" de Notre-Dame a remporté la palme lors de la compétition provinciale, qui a eu lieu à MacGregor durant la fin de semaine du 2 au 4 mars.

C'est 15 garçons, âgés de 13 et 14 ans, se sont ainsi mérités la première place de la division "Bantam C" de l'Association manitobaine du hockey mineur (MAHA).

Cette équipe a été victorieuse dans les cinq parties, soit contre Boissevain (6 à 4), Fisher River (10 à 3), Powerview (7 à 2), MacGregor (11 à 0) et finalement la dernière partie (4 à 3).

La dernière partie contre Boissevain a été un véritable défi pour l'équipe de Notre-Dame-de-Lourdes. En effet, il a fallu 4 minutes de temps supplémentaire pour mettre fin à l'égalité. Le but décisif a été compté par Daniel Grenier. Ainsi l'équipe de Notre-Dame-de-Lourdes a remporté le championnat provincial et la médaille d'or tandis que celle de Boissevain a reçu la médaille d'argent.

Denis Marcon a été choisi le joueur étoile de la dernière partie.

Denis BIBAULT

Saint-Jean

Calendrier

Le 20 mars à 20h00: À la salle du centenaire, assemblées annuelles de la Saint-Jean-Baptiste Development Corporation et de la Chambre de Commerce de Saint-Jean-Baptiste. Tous sont bienvenus à cette réunion conjointe.

Le 25 mars à 19h30: À la salle du centenaire, soirée récréative (saynètes, etc.) organisée par le Comité culturel de Saint-Jean-Baptiste. Seulement 150 billets à vendre.

La Broquerie

Mgr Hacault a béni l'église de Marchand rénovée

Mgr Hacault était sur place samedi le 10 mars pour présider à la bénédiction de l'église Saint-Jean-Marie-Vianney, église de Marchand qu'on vient de remettre à neuf.

On y retrouve un nouveau clocher et une nouvelle cloche, un nouveau perron, des portes avec vitraux, une sacristie, un bureau, un puits et de l'eau courante. Une élégante statue du Sacré-Coeur, donnée par les Soeurs de la Croix, orne le sanctuaire, un nouvel orgue, des lumières et un nouveau tapis complètent le décor de cette église qu'on s'accordait déjà à trouver très belle.

Selon Tony Duhamel (qu'on surnomme parfois l'évêque de Marchand), ce sont le talent et le dévouement du père Gaétan Lefebvre, ainsi que la grande générosité des paroissiens de Marchand et des environs qui ont permis de mener ce projet à bien.

Il prétend qu'au moins 150 personnes auraient mis la patte à la pâte d'une façon ou d'une autre, c'est-à-dire 112% de la paroisse.

Par ailleurs, La Broquerie est depuis une dizaine d'années officiellement sans garage. Mais tout ça pourrait changer.

On apprend de sources sûres que Bernard Désorcy songerait à ouvrir une station de services à La Broquerie; et ce dès la fin de l'été. Et pourquoi pas, nos chars à nous autres se brisent aussi!

Rino OUELLET

Du lait pour les enfants et des vidéos pour tous

Les élèves de Saint-Joachim pourront désormais dîner au lait.

En effet, le comité de parents et l'école viennent de mettre sur pied un programme qui permettra aux élèves de se procurer du lait ou lait au chocolat presqu'à prix coûtant.

On pourra, selon un système simple, commander un mois à l'avance, éliminant ainsi les chasses aux 25 sous quotidiennes.

Ce programme est commandité et subventionné par l'Office de commercialisation du lait (Milk Marketing Board). Les parents recevront sous peu les informations nécessaires car ça commence au début d'avril.

Remarquez bien en passant devant la vache centenaire: celle-ci a maintenant un beau sourire aux lèvres.

Par ailleurs, il y a une question que l'on peut se poser: marcheton, patineton, berceton et maintenant, saute-t-on?

Norman Lavack, directeur de l'école Saint-Joachim, a décidé de faire sauter les jeunes et d'en faire un événement. Le saut à la corde, tout en valorisant les mérites de l'exercice, servira aussi à recueillir des fonds pour la Fondation du coeur.

Sautons en coeur culminera avec un après-midi de "sautage" en avril. Le comité de parents et l'école s'entendent pour faire participer le plus de monde possible. Des défis seront lancés à des groupes.

Côté commanditaires, Normand Lavack parle d'un objectif de 2 500$. Soyons généreux. Un peu de coeur.

Enfin, signalons que La Broquerie vient de glisser au 20e siècle. C'est qu'on peut maintenant y louer des films vidéos. Cette initiative de la cours à bois permettra aux mordus du cinéma de louer les grands titres récents.

"On a commencé avec 50 sélections et les choses vont tellement bien qu'on monte à 100 sélections." Cet optimisme de Louis Tétrault s'étend aussi à la possibilité d'avoir des titres en français dans le proche avenir.

Les abonnements pour le Papier de Chez Nous sont disponibles au coût de 6$ au: Papier de Chez-Nous, C.P. 250, La Broquerie, Manitoba, R0A 0W0, pour les abonnés de l'extérieur de La Broquerie.

Le Riel pour Yvonne et Alfred

Deux personnes de La Broquerie ont été honorées lors de l'assemblée annuelle de la SFM du 11 mars.

En effet, Alfred Laurencelle et Yvonne Mireault ont accepté deux des trois prix Riel décernés à des Franco-Manitobains qui ont fait une contribution spéciale à la francophonie.

Pour M. Laurencelle, c'est son travail comme président des fêtes du centenaire de La Broquerie qui lui a mérité les honneurs.

Et dans le cadre de ces même fêtes, c'est la pièce, La petite école, qui a mérité à Mme Mireault son prix Riel. Le troisième Riel est allé à David Dandeneau de Saint-Boniface pour son travail dans la réalisation de l'Accueil Colombien, ce foyer d'aînés qui va ouvrir prochainement ses portes.

Sainte-Anne-des-Chênes

Berne Joyal représentera

Berne Joyal, étudiant en 11e année à l'école Pointe-des-Chênes (Sainte-Anne-des-Chênes, Manitoba), a l'honneur d'avoir été choisi pour représenter le Manitoba au programme "Forum pour jeunes Canadiens".

Chaque année, le Forum pour jeunes Canadiens réunit dans la capitale nationale 400 étudiants venant de tous les coins du pays afin de leur donner l'occasion de discuter des processus gouvernementaux avec ceux qui sont en position de prendre des décisions.

Les étudiants qui participeront à ce programme éducationnel, unique en son genre, auront le privilège de s'asseoir dans les fauteuils des députés et des sénateurs. Ils visiteront la Cour suprême et ils participeront à une séance factice du cabinet se rapportant à l'immigration et ils organiseront une conférence fédérale-provinciale.

À la fin de leur programme d'une semaine, les étudiants auront une meilleure idée de la complexité des problèmes qui préoccupent le gouvernement et ils auront acquis une meilleure connaissance de leurs compatriotes.



Berne Joyal

Les étudiants comptent sur l'appui généreux des organismes communautaires pour les aider à défrayer leurs frais de scolarité et la partie des frais de déplacement qui ne sont pas couverts par un octroi du Secrétariat d'État.

Le Forum offre quatre sessions: deux en mars et deux en juin, groupant chacune 100 stagiaires. La session à laquelle Berne assistera se déroulera du 16 au 23 juin 1984.

Sainte-Agathe

Un succès qu'il faut attribuer d'abord aux patineurs

Le club de patin de fantaisie de Sainte-Agathe a présenté son troisième spectacle sur glace annuel le 4 mars sous le thème "C'est un Petit Monde".

De nombreux spectateurs sont venus encourager ces jeunes patineurs. Les drapeaux internationaux étalés autour de l'arène de Sainte-Agathe offraient un décor impressionnant. La musique avait été choisie par la directrice, Sherry Bestland, et était coordonnée par Michel Bremault. Le maître de cérémonie, Richard Dorge, a présenté les groupes de patineurs et solistes lorsqu'ils s'avançaient sur la glace. Chaque groupe portait le costume ethnique et exécutait son numéro au son d'une mélodie musicale associée au pays qu'il représentait.

Lise Robert, membre senior du club de patin de fantaisie de Sainte-Agathe et cette année nouvel instructeur, a chorégraphié l'Espagne et la Hollande pour les plus jeunes membres "can-skate" du club.

Mireille Huberdeau, Louis Lemoine, Tanya Nolette, Joël Gagnon, Laurie Cinq-Mars, Mylène Fontaine, Karen Lemoine, Mark Levesque et Richard Robert représentaient l'Espagne; Joël Bremault, Diane Courcelles et Christine Joyal représentaient la Hollande.

Sherry Bestland, directrice du club pour la troisième année, a chorégraphié l'Irlande, la Suisse, l'Ukraine et Hawaii, présentées par Guylaine Robert, Kimberley Berthelette, Brigitte Nicolas, Roxanne Joyal, Geoffrey Nolette et Lynne Robert (Irlande); Sylvie Dorge, Vivian Smith, Gisèle Vermette, Patrick Huberdeau, Jocelyne Ritchot et Dée-Anne Daudet (la Suisse); Suzie Lemoine, Liette Robert, Chantal Dorge, Janine Bremault, Jolene Robert et Kevin Berthelette (l'Ukraine); et Vicky Smith, Nathalie Nolette, Heather Lecuyer, Lisa Huberdeau et Suzanne Berard (Hawaii).

Durant l'entracte, la présidente du club, Darlene Lecuyer, s'est occupée du tirage de cinq prix d'entrée qu'elle présentait aux gagnants: Diane Ritchot, Betty Smith, Mona Lemoine, Claude Dorge et Réginald Robert. Des billets avaient été vendus pour la lampe de bureau en céramique, gracieuseté de la secrétaire-trésorière du club, Laurence Dorge, gagnée par Ginette Robert.

Robert Pineau, directeur "can figure skate" pour la première année avec le club de Sainte-Agathe, a chorégraphié le Mexique, le Canada, la France et l'Arabie.

Brigitte Chateau, Claire Courcelles, Jennifer Lecuyer, Mélanie St-Hilaire et Kerri Nerassen (Mexique); Renée Baudry, Mona Lemoine, Josée Lemoine et Toni Cinq-Mars (le Canada); Brigitte Fontaine, Cécile Granger, Ginette Robert et Joanne Nicolas (la France); et Lise Robert, Monique Granger, Rachelle Robert et Kim Anderson (l'Arabie).

Robert Pineau a exécuté un excellent solo. Cinq des membres seniors qu'il a dirigés durant l'année ont aussi présenté de superbes solos. Les solistes du club de patin de fantaisie de Sainte-Agathe étaient Lise Robert, Rachelle Robert, Toni Cinq-Mars et le duo Josée et Mona Lemoine.

Les solistes invitées étaient Carmen Coulombe et Tracy Gosselin du club de patin de fantaisie de Saint-Malo. La directrice "can-skate" Sherry Bestland et le directeur "can figure skate" Robert Pineau ont excellé dans la présentation de leur duo.

Une présentation de fleurs aux instructeurs et aux solistes était faite par cinq jeunes membres: Mireille Huberdeau, Joël Bremault, Geoffrey Nolette, Patrick Huberdeau et Kevin Berthelette.

La grande finale représentait tous les membres du club ainsi que leurs instructeurs dans le thème "C'est un Petit Monde".

Il n'y a pas de doute que le succès de ce spectacle doit être attribué d'abord aux patineurs eux-mêmes, qui ont beaucoup travaillé avant et durant la représentation, et aux membres de l'exécutif et du comité: Darlene Lecuyer (présidente), Laurence Dorge (secrétaire-trésorière), Lorraine Bremault (vice-présidente), Janet Robert, Hélène Robert, Sherry Bestland, Penny Maier et Lise Robert, qui se sont occupées de tous les menus détails.



Le groupe "C'est un Petit Monde"

Thérèse DUMESNIL

Saint-Pierre

Le Club Jolys lance une invitation

Le club d'âge d'or "Éternelle Jeunesse" devient le "Club Jolys".

Après deux réunions, le nouveau club est en pleine évolution. Lundi dernier, au-delà de quarante membres votaient en faveur de l'achat de la chapelle funéraire de Saint-Pierre-Jolys pour la transformer en centre d'accueil.

Avec un minimum de réparations, cet édifice sera prêt à accueillir les joueurs de cartes, de billard, d'échecs, etc.

Le nouveau club lance une invitation à toute personne de cinquante et plus demeurant dans la municipalité de De Salaberry.

L'exécutif est formé de Ernest Audet (président), Carl Bastiaanssen (vice-président), Aline Audette (secrétaire), John Lahaie (trésorier), et trois conseillers: Albert Robidoux, Albert Gagné de Saint-Pierre-Jolys et Louis Robidoux d'Otterburne.

Jacqueline ROY

Saint-Lazare

Quatre élèves ont été honorés

Une réception en l'honneur des gagnants du concours "Activités des bibliothèques scolaires" se tenait à l'Université du Manitoba le samedi 10 mars.

Quatre gagnants de l'école Saint-Lazare s'y rendaient pour recevoir leur prix.

Dans la catégorie histoire-originale, maternelle à 3), Guylaine Deschambault remportait le 1er prix et Glen Simard le 2e prix. Dans la section poésie, 7 à 12, André Chartier se méritait le 3e prix, ainsi que Lisa Chartier, dans la catégorie roman original. Les deux sont en 9e année.

Par ailleurs, l'équipe des onze ans et moins de Saint-Lazare-McAuley se rendait à Miniota, la fin de semaine des 2, 3 et 4 mars, pour le championnat du Manitoba, division "D".

Les équipes de Miniota, Saint-Lazare-McAauley, Fisher Branch, Sainte-Anne-des-Chênes et Warren se disputaient les honneurs. Miniota l'emporta, en finale, contre Saint-Lazare-McAuley, au compte de 3 à 2.

Annette et Omer CHARTIER



Les gagnants du concours "Activités bibliothèques scolaires 83/84": André Chartier, Lisa Chartier, Guylaine Deschambault et Glen Simard.



L'équipe des onze ans et moins de Saint-Lazare-McAuley avec les entraîneurs Guy Deschambault et Alfed Perreault.

Somerset

Une première scientifique

L'exposition de Sciences de la division scolaire de la Montagne (ouvert aux élèves de la première à la douzième année) a eu lieu pour la première fois au gymnase de l'Institut collégial de Somerset.

Lors de la soirée du 8 mars, les nombreux parents et amis eurent l'occasion d'admirer et de juger pour eux-mêmes les 68 projets exposés dans la salle

Parmi les participants de Somerset, nous retrouvions: Tanice Messner et Diane Hacault (niveau 5/6, un interrupteur), Michelle Charbonneau et Genelle Letain (5/6, le volcan), Rodney Messner et Darrell Grenier (5/6, comment construire une sonnerie électrique), Kevin Gaudet et Gilbert Grenier (7/8, ampoules électriques), Stella Hacault (le cancer et la fumée, niveau 9), Lise Delaquis et Lucille Poiron (7/8, le cerveau).

De nombreux prix furent distribués, et Vincent Love de Swan Lake remporta la médaille pour le meilleur projet. Parmi les gagnants de Somerset, nous retrouvons Stella Hacault (2e prix, niveau 7/9), Tanice Messner et Diane Hacault (2e prix, niveau 5/6) et Michelle Charbonneau (1er prix, niveau 5/6)

Notons aussi que les Atoms (12 ans) de Somerset ont remporté 2 parties contre 1 lors des demi-finales contre Holland. Mais en finale, c'est Miami qui a triomphé avec deux parties contre 0 aux dépends de Somerset. La saison est donc finie pour cette équipe qui a tout de même eu une très belle année

Les Mites (8 ans) de Somerset se sont inclinés devant Miami 2 parties à 0 lors des demi-finales côté consolation. Malgré une saison fort désastreuse, ces petits s'entendent tout de même pour dire qu'ils ont bien joui de leur hockey

Huguette BOULET

Lise Delaquis et Lucille Poiron

Kevin Gaudet et Gilbert Grenier

Aline LANDRY (née Bissonnette)

Le 4 mars 1984, à l'Hôpital générale de Saint-Boniface, Aline Landry (née Bissonnette) est décédée, à l'âge de 61 ans, épouse bien-aimée d'Eugène Landry, du 421, rue Hudson, à Fort Garry. Après avoir courageusement fait face à une longue maladie, elle nous quitta paisiblement.

Outre son époux Eugène, elle laisse dans le deuil sa fille Lise (Mme Pat Johnston), de Winnipeg; une petite-fille Cara; une soeur, Mme Odile Parent, de Saint-Joseph; un frère Roland; ainsi que de nombreux neveux et nieces

Les prières furent récitées le mercredi 7 mars à 19h30 en l'église paroissiale de Saint-Joseph, suivies de la messe de la Résurrection, le jeudi 8 mars à 14h00. Les peres Louis Morin et Patrick Morand officiaient

Si les amis le désirent, des donations peuvent être faites à la Société canadienne du Cancer Division du Manitoba

La famille désire remercier sincèrement le personnel de l'Hôpital de Saint-Boniface (3 E.C.U) pour leurs soins et leur attention

La direction des funérailles fut confiée au salon mortuaire de Morris

PRIÈRE À SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Église vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement...(ici faites votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion

Ainsi soit-il

Saint Jude, priez nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent

NOMINATION AU CN



Robert C. Franklin

Robert Franklin est nommé vice-président exécutif du Canadien National, annonce Maurice LeClair, président du conseil et président-directeur général de la corporation. À ce titre, M. Franklin continuera de diriger toutes les activités commerciales extra-ferroviaires du CN et assumera la nouvelle responsabilité de toutes les structures administratives générales, y compris la gestion financière de l'ensemble de l'entreprise. Il est en poste depuis le 1er mars.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ANTOINETTE PARADIS, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, ménagère à sa retraite, décédée

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à 25 - 185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 17 avril 1984

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 5e jour de mars A.D. 1984.

F.R. AVANTHAY
Procureur de la succession

La page de Bicolo

Allo!

J'espère que tu n'as pas fais de mauvais coups car un détective se cache dans ma page. Trouve-le!

Bicolo



Un métier plein de défis...

Aujourd'hui, je te présente le DÉTECTIVE. Comme tu le sais, le détective est un ***policier*** *qui est engagé pour trouver le responsable d'un crime particulier. Il s'habille comme tout le monde mais porte un pistolet sous son veston et il a une plaque de police dans son portefeuille.*

Son ***travail*** *consiste à rechercher les criminels, des personnes qui auraient volé, tué, enlevé une personne ou tout autre acte mauvais. Pour cela, il suit des gens qui lui paraissent suspects, recueille des renseignements et cherche des indices. Souvent, lorsqu'il suit quelqu'un, il fait semblant d'être occupé à autre chose pour qu'on ne le remarque pas.*

Le détective est aidé par des techniciens de laboratoires, des spécialistes en photographies, serrures de portes et armes à feu. Ensemble, ils cherchent à reconnaître les empreintes digitales, les traces de pieds et tous les indices nécessaires pour arrêter le vrai coupable. Ensuite, il fait un rapport au chef de police.

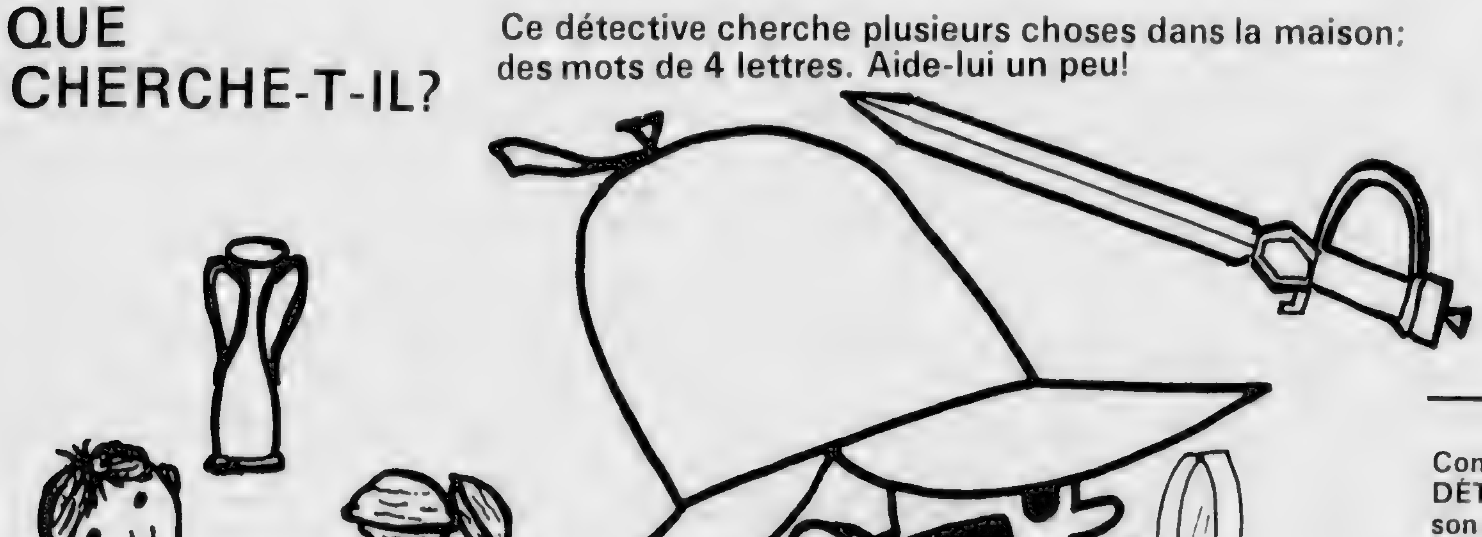
Le juge en cour dit à un accusé:

— Comment! C'est encore vous qui êtes inculpé d'ivresse publique? Je vous avais pourtant prévenu la dernière fois que je vous ai condamné que je ne voulais plus vous voir ici!

— Ah! Je sais bien, M. le juge! Et je l'ai dit aux policiers qui m'ont arrêté, mais ils n'ont pas voulu me croire!

QUE CHERCHE-T-IL?

Ce détective cherche plusieurs choses dans la maison: des mots de 4 lettres. Aide-lui un peu!



C _ _ T
C _ _ U
E _ _ E
F _ _ E
G _ _ T
N _ _ X
P _ _ N
S _ _ E
S _ _ E
V _ _ E

Connais-tu un fameux DÉTECTIVE de fiction? Écris son nom.

S _ ER _ _ CK

H _ L _ ES

De quelle nationalité était-il?

FRANÇAIS?
Anglais?
Ecossais
Allemand

Son partenaire qui l'aidait s'appelait:

Docteur
Malton
watson
Balsam

Son histoire fut écrite en:

1887?
1927?
1957?

On appelle "Empreinte digitale" les lignes du doigt. Il n'y a pas deux personnes au monde qui aient exactement la même disposition de lignes sur leurs empreintes digitales. C'est pourquoi elles servent à identifier chaque personne.

Pour connaître ton empreinte, mets ton doigt sur une étampe d'encre et imprime sur un papier. L'empreinte que tu vois est unique, la tienne!

Si tu prends la première lettre de chacun des mots inscrits sur les empreintes digitales, quel mot peux-tu formé se rapportant au travail du détective?

Investigation
Empreinte
Criminels
Recherche
Meurtre

_ _ _ _ _ _

RÉPONSES:
Fameux détective
1. Sherlock Holmes
2. Anglais
3. Dr Watson
4. 1887

RÉPONSES:
Que cherche-t-il?
Chat
Chou
Épée
Face
Gant
Pain
Scie
Sole
Vase

RÉPONSE:
Empreintes
Crime

Membre gagnant
N° 5469
Jean-Guy Gosselin
7 ans
C.P. 216
Saint-Malo, Manitoba

ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
Code postal: .... **Âge:** ....

Vie sociale

Naissances

Angèle, Fleurette, Marie, fille de Marcien et Fleurette **Laurencelle**, baptisée le dimanche 4 mars 1984 en l'église Notre-Dame-de-Lorette.

David, Keith **Schroeder**, fils de Ed et Lisa Schroeder de Somerset, né le 12 janvier.

April, Shirley, Marie **Decosse**, fille de Wayne et Germaine (née Lesage) Decosse, née le 7 février 1984, baptisée le 26 février en l'église Notre-Dame-de-la-Nativité de Somerset. M. et Mme Roger Lesage sont parrain et marraine.

Janelle, Rose, Marie **Labelle**, née à l'Hôpital de Saint-Boniface le 31 janvier 1984. Fille de Lionel et Carmelle (née Fillion) Labelle. Baptisée le 4 mars à Saint-Eugène. Parrain et marraine: Paul et Céline Fillion.

Patrick, Daniel **Bérard**, 8 livres 8 onces, né à l'Hôpital de Saint-Boniface le 1er février 1984, fils de Roger et Suzanne de Saint-Jean-Baptiste. Les grands-parents sont Lorraine Bérard de Saint-Joseph, et Denis et Hélène Clément de Morris. Baptisé le 4 mars avec Roger et Diane Descoteaux comme parrain et marraine.

Fay **Sarrasin** (née Lécuyer) le 8 décembre 1962, de Aimé Lécuyer et de Léa Pagée. Parrain et marraine: Georges et Georgine Sarrasin.

Jenny-Lynne-Marie **Sarrasin**, née le 11 février 1963 de Albert Sarrasin et de Fay Lécuyer. Parrain et marraine: Edouard et Reine-Blanche Sarrasin.

Cassidy, Marcel **Fouillard**, 9 livres 3 onces, fils de Marcel et Jean, de Saint-Lazare, né le 12 février 1984.

Stéphane, Gilles, fils de Gilles et Cécile **Plante**, né le 8 février 1984 et baptisé le dimanche 26 février en l'église Notre-Dame-de-Lorette.

Mathieu, Joseph, fils d'Henri et Louise **Beaudoin**, né le 2 février 1984 et baptisé le dimanche 26 février en l'église Notre-Dame-de-Lorette.

Anniversaires

45e anniversaire de mariage d'Armand **Sabourin** et Hortense **Marion** de Saint-Jean-Baptiste, le 3 mars 1984.

Mme Théophiline **Alarie** a célébré son 86e anniversaire de naissance le 27 février 1984 à la Villa Youville à Sainte-Anne-des-Chênes.

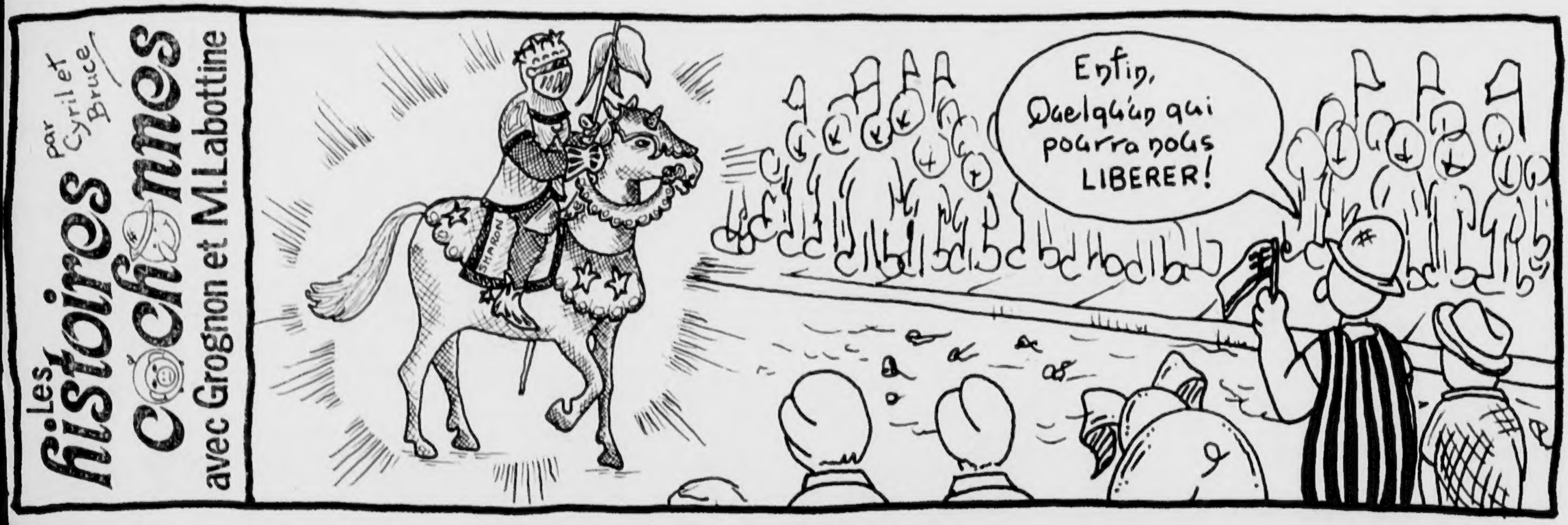
Mariages

Le 3 mars, en l'église de Sainte-Agathe, mariage de Denis **Gratton** et Bernadette **Grant**. Denis est le fils de feu Hilaire Gratton et de Arcélie Aquin de Sainte-Agathe; et Bernadette est la fille de Neil Grant et de Ita McDonald de Emo, en Ontario.

Décès

Germaine **Laramée** (née Tallaire), 75 ans, épouse de Pierre Laramée, de Saint-Norbert, décédée le 6 mars 1984 et inhumée le 9 mars.

August Carroll, de San Luis Obispo (Californie), anciennement de Saint-Jean-Baptiste.



SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées portant sur les bâtisses sousmentionnées seront acceptées jusqu'à midi vendredi le 30 mars 1984.

Les soumissions devront porter le titre "Couvent de La Broquerie" et "Garage" et être envoyées dans des lettres séparées, cachetées à M. Gerard Decelles, Club de l'Amitié de La Broquerie, C.P. 28, La Broquerie, Manitoba.

Les personnes intéressées sont invitées à visiter les bâtisses sousmentionnées accompagnées par M. Decelles. Veuillez faire un rendez-vous au numéro 424-5379.

BÂTISSE #1: À être déplacée, ancien couvent des Soeurs Grises, situé au #97, rue Principale à La Broquerie, Manitoba.

BÂTISSE #2: À être déplacée, remise à auto, située à l'arrière du couvent au #97, rue Principale à La Broquerie, Manitoba.

Pour plus amples renseignements, signalez le numéro 424-5379.

Le Club de l'Amitié de La Broquerie ne s'engage à accepter ni la plus élevée ni aucune des soumissions.

Le Club de l'Amitié de La Broquerie
Par: Gerard Decelles



Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

DOSSIER: WG46310
bfc Winnipeg (Manitoba)
Remise en état d'aire de trafic au hangar 10

Date de fermeture: le JEUDI 19 avril 1984
Dépôt pour documents: 100$

Le secrétaire recevra jusqu'à 15h00 (heure normale de l'Est), à la date limite indiquée, les soumissions, sous pli cacheté, pour le(s) projet(s) indiqué(s) ci-haut et adressées au Secréraire, Construction de Défense (1951) Limitée, Billings Bridge Plaza, 12e étage, Immeuble SBI, 2323 Promenade Riverside, Ottawa (Ontario), K1A 0K3.

Les intéressés pourront se procurer les documents de soumission en s'adressant à notre Service des plans d'Ottawa, à l'adresse susmentionnée (téléphone 613-998-9549 ou télex 053-3726/3727) et en déposant le montant indiqué.

Les plans, le devis et les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux de l'association des constructeurs à Winnipeg, Brandon, Thunder Bay ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Canada



Le Conseil jeunesse provincial Inc.

organisme francophone de jeunes de 14 à 25 ans, géré par les jeunes

est à la recherche d'un(e)

directeur(trice) général(e)

Sous la responsabilité du conseil d'administration:

- est responsable de la gestion du personnel;
- est responsable de l'exécution des plans d'action de l'organisme en assurant qu'ils soient toujours à l'intérieur des objectifs déterminés par le conseil d'administration;
- est responsable de la coordination, gestion et administration de toutes activités provenant de l'organisme;
- est responsable du dossier "politique" de l'organisme.

Exigences:

La personne choisie doit avoir une bonne connaissance de la jeunesse, une solide expérience dans les organismes bénévoles, une habileté reconnue en lobbying et politique.

Rémunération: Négociable selon l'expérience (25 000$ à 40 000$/année)

Date limite pour envoyer votre curriculum vitae: le 31 mars 1984.

Entrée en fonction: mi-avril 1984

Faites parvenir votre demande d'emploi à:

Le Président
CJP INC.
273, rue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 1Z8



Transport Canada Air — Transports Canada Air

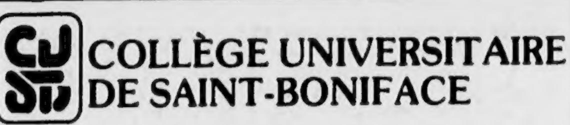
PROJET 2352-81-100

Construction d'une aérogare et travaux connexes à l'aéroport de Dryden, Dryden (Ontario).

Prolongation de la date limite de soumission

Avis est ainsi donné que la date limite pour la réception des soumissions est prolongée au 22 mars 1984 à 14h00; et non le 15 mars 1984 à 14h00.

Canada



COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

TRADUCTION

B.A. spécialisé (4 ans, 120 cr.)
Certificat (3 ans, 30 cr.) (cours du soir)

TEST DE PRÉSÉLECTION

Le samedi 24 mars 1984
à 10h00
Durée 1 heure

Ce test porte sur la connaissance de la grammaire de base du français.

EXAMEN D'ADMISSION

le samedi 28 avril 1984
à 9h30
Durée 3 heures

Seuls seront admis à subir l'examen d'admission les candidats ayant réussi le test de présélection.

Les candidatures doivent être déposées le plus rapidement possible au Secrétariat du Collège.

Pour tous renseignements, s'adresser à:

Mme Michelle Alberni
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0H7
Tél.: 233-0210, poste 111



Transport Canada Air — Transports Canada Air

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous seront reçues jusqu'à 14h00, heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 10e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant le dépôt fixé à l'adresse ci-dessus.

Projet N° J-3161

Fournir la main-d'oeuvre et les services nécessaires pour l'exploitation et l'entretien de l'aéroport de Resolute et d'autres endroits dans les Territoires du Nord-Ouest.

Date limite: le 17 avril 1984

Dépôt: Chèque ou mandat-poste de 25$ payable à l'ordre du Receveur général du Canada.

Une réunion d'information aura lieu le 29 mars 1984 à 9h00, heure de Winnipeg, dans la salle de conseil de la Direction des aéroports, 333, rue Main, 7e étage, Winnipeg (Manitoba). On y répondra aux questions que les soumissionnaires pourraient avoir à l'égard de cet appel d'offres.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

La garantie versée à l'égard des documents contractuels sera remboursée sur remise des documents, en bon état, dans le mois qui suit l'ouverture des soumissions.

Pour tout renseignement d'ordre technique: appeler le (204)949-4361.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, appeler le (204)949-4329.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ALDÉA ST-GERMAIN, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, épouse d'Henri Alfred St-Germain, du même endroit, retiré.

TOUTES réclamations contre la succession ci-dessus mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, 304-213, avenue Notre-Dame, Winnipeg, Manitoba, R3B 1N3, le ou avant le 9 avril 1984.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 5e jour du mois de mars 1984.

GRAFTON & COMPANY
Procureurs de la succession

Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

DOSSIER: WG49810
bfc Winnipeg (Manitoba)
Rénovations au bâtiment P-2

Date de fermeture: le MERCREDI 14 mars 1984
Dépôt pour documents: 25$

Le secrétaire recevra jusqu'à 15h00 (heure normale de l'Est), à la date limite indiquée, les soumissions, sous pli cacheté, pour le(s) projet(s) indiqué(s) ci-haut et adressées au Secréraire, Construction de Défense (1951) Limitée, Billings Bridge Plaza, 12e étage, Immeuble SBI, 2323 Promenade Riverside, Ottawa (Ontario), K1A 0K3.

Les intéressés pourront se procurer les documents de soumission en s'adressant à notre Service des plans d'Ottawa, à l'adresse susmentionnée (téléphone 613-998-9549 ou télex 053-3726/3727) et en déposant le montant indiqué.

Les plans, le devis et les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux de l'association des constructeurs à Winnipeg, Brandon, Thunder Bay ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Canada

AU COEUR DE LA VILLE



La Fédération canadienne des chefs de cuisine commandite une Compétition et exhibition culinaire où seront présentés des mets gastronomiques préparés par des chefs et étudiants cuisiniers d'à travers le Canada. La compétition aura lieu le 18 mars de 13h00 à 18h00 au Delta Winnipeg (anciennement le Northstar Inn), avenue Portage. Le grand public est invité. La Fédération canadienne des chefs de cuisine est un organisme national à but non lucratif qui a pour objectif de revaloriser l'art culinaire des chefs du Canada.

OPÉRATION CENTRE-VILLE DE WINNIPEG



LA DIVISION SCOLAIRE DE TRANSCONA-SPRINGFIELD

est à la recherche de

professeurs bilingues

(français/anglais)
niveau élémentaire,
écoles d'immersion
pour l'année scolaire 1984-85.

SVP faire parvenir demande d'emploi et curriculum vitae à:

D.S. Transcona-Springfield
760, avenue Kildare Est
Transcona, Manitoba
R2C 3Z4

AIDE FINANCIÈRE DISPONIBLE

Désirez-vous du placement supplémentaire pour votre entreprise, ou désirez-vous devenir expansif en investissant dans une entreprise? Donc notre service "nationale de liaison" peut mettre les investisseurs privés en contact avec les entreprises à la recherche de financement.

Désirez-vous du financement, des subventions, etc., mais n'avez aucune idée d'une présentation quelconque?

Nous pouvons préparer cette proposition d'une manière concise et comprenable.

Ces services ne sont pas gratuits, mais ils peuvent pourvoir un bon rendement sur le capital investis.

Prenez avantage de ces ressources précieuses et contactez nous au:

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE
386, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba
R3C 3R6
(204)944-9991

La Banque offre ses services dans les deux langues officielles.



Federal Business Development Bank — Banque fédérale de développement

Canada



Les Caisses populaires du Manitoba

sont à la recherche de

6 stagiaires d'été

1) 3 stagiaires en **analyse financier, crédit en comptabilité**
   - recevoir et analyser les rapports financiers des caisses populaires et commerçants
   - comptabilité de bureau
   - effectuer des sondages auprès des caisses populaires
2) 2 stagiaires en **marketing**
   - pour effectuer une étude de marketing y inclus entrevue des gens dans les communautés
   - analyse des résultats et préparations du rapport
3) 1 stagiaire en **programmation d'ordinateur** pour un micro IBM
   - effectuer une étude de programme
   - effectuer nouveaux programmes requis

QUALIFICATIONS
- 2e ou 3e année en comptabilité/administration/finance/marketing/programmation
- capable de communiquer en français et en anglais

PÉRIODES
- du 1er mai 1984 au 31 août 1984

SALAIRE PRÉVU
- entre 1 000$ à 1 100$ par mois

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature en envoyant son curriculum vitae avant le 1er avril 1984 à:

M. René Robidoux, directeur du crédit
La Fédération des Caisses populaires du Manitoba Inc.
C.P. 68
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

SAINT-BONIFACE CHILDREN'S PLACE D'ENFANTS

est à la recherche

d'une personne bilingue
intéressée à travailler avec les enfants

Le (la) candidat(e) devra posséder un diplôme du Red River Community College, un degré en éducation de l'enfance, ou l'équivalent. Les demandes d'emploi devront être adressées à:

Saint-Boniface Children's Place d'Enfants
365, rue Desautels
Winnipeg, Manitoba
R2Y 0J6

La date limite pour les demandes d'emploi sera le 22 mars 1984.

Approvisionnements et Services Canada — Supply and Services Canada
Corporation de disposition des biens de la Couronne — Crown Assets Disposal Corporation

SURPLUS DU GOUVERNEMENT

VENTE PUBLIQUE



- **Automobiles**
- **Familiales**
- **Camions légers**
- **Fourgonnettes**



Inspection et vente
Mercredi le 21 mars, 1984 12h00 à 19h00
Jeudi le 22 mars, 1984 09h00 à 16h00



Date de clôture
Les offres seront reçues sur les lieux jusqu'à 16h00, jeudi le 22 mars, 1984, date de clôture.
Les formulaires d'offre d'achat et les conditions de vente seront disponibles sur les lieux.



Lieu de la vente
APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES CANADA
100, rue Otter
Winnipeg (Manitoba)
(204) 949-3295

L'honorable Charles Lapointe Ministre — The Honourable Charles Lapointe Minister

Canada



Approvisionnements et Services Canada — Supply and Services Canada
Corporation de disposition des biens de la Couronne — Crown Assets Disposal Corporation

CAMIONS MILITAIRES A VENDRE

Un quantité de camions militaires usagés, 2½ tonnes, SMP, 6 x 6 cargo. Moteur GMC, modèle 302, 6 cylindres, transmission hydramatique modèle 303M de GMC, 4 vitesses plus marche arrière, poids en charge 8727 kg, charge à travers champs de 2273 kg, grand-route de 4545 kg.

Automobiles, fourgonnettes et camions légers seront également disponibles.

Lieu:
Base des forces canadiennes
Base d'approvisionnement
Edifice 101
Shilo (Manitoba)

Inspection:
lundi, le 19 mars à vendredi, le 23 mars 9h00 à 15h00.

Date de clôture:
Les offres seront reçues sur les lieux sus-mentionnés pendant les dates d'inspection ou par la poste à l'adresse suivante, avant 12h, mercredi, le 28 mars 1984.

Les formulaires d'offre d'achat seront disponibles sur les lieux.

Pour de plus amples renseignements communiquer avec

APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES CANADA
100, rue Otter
WINNIPEG (Manitoba)
(204) 949-3295 Télex: 07-57734

L'honorable Charles Lapointe Ministre — The Honourable Charles Lapointe Minister

Canada

Pré-maternelle à Saint-Vital

La pré-maternelle,
"Les Tournesols de Saint-Vital Inc."
offre pour l'année 1984-85 deux
programmes en français:
un pour les enfants de 3 ans,
l'autre pour les enfants de 4 ans.
Appelez **Marguerite au 253-0387 ou Gloria au 257-1691.**



Construction de défense Canada — Defence Construction Canada

DOSSIER: WG46010
bfc Winnipeg (Manitoba)
Réfection du toit bâtiment 76 chantier nord (multi-couches)
Date de fermeture: le MERCREDI 11 avril 1984
Dépôt pour documents: 100$

DOSSIER: WG46110
bfc Winnipeg (Manitoba)
Réfection du toit bâtiment 66, chantier sud
Date de fermeture: le JEUDI 12 avril 1984
Dépôt pour documents: 100$

Le secrétaire recevra jusqu'à 15h00 (heure normale de l'Est), à la date limite indiquée, les soumissions, sous pli cacheté, pour le(s) projet(s) indiqué(s) ci-haut et adressées au Secréaire, Construction de Défense (1951) Limitée, Billings Bridge Plaza, 12e étage, Immeuble SBI, 2323 Promenade Riverside, Ottawa (Ontario), K1A 0K3.

Les intéressés pourront se procurer les documents de soumission en s'adressant à notre Service des plans d'Ottawa, à l'adresse susmentionnée (téléphone 613-998-9549 ou télex 053-3726/3727) et en déposant le montant indiqué.

Les plans, le devis et les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux de l'association des constructeurs à Winnipeg, Brandon, Thunder Bay ainsi qu'à notre bureau régional à Winnipeg.

Canada



Gouvernement du Canada — Government of Canada

Projets spéciaux de relance
Ministère des Travaux publics

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ou services ci-dessous devront être envoyées au Directeur du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, pièce 201 - 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30 (CST), le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels au Bureau de la distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, No de téléphone 949-2372, ou Pièce 200, 9925 - 109e Rue, Edmonton, Alberta; Pièce 632, 220 - 4e Avenue S.E., Calgary, Alberta; 2221 Hanselman Court, Saskatoon, Saskatchewan; et 1100 Motherwell Building, 1901, avenue Victoria, Régina, Saskatchewan, lors du paiement du dépôt.

PROJET

No 045956 - pour le Conseil national de la Recherche Canada
Winnipeg, Manitoba
Institut NRC pour la technologie de la manufacture
Phase II de la construction (infrastructure)

Les documents contractuels peuvent aussi être consultés aux bureaux de l'Association de construction d'Edmonton et Calgary, Alberta; Régina et Saskatoon, Saskatchewan; et Winnipeg, Manitoba.

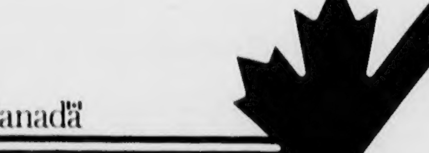
Date de fermeture: le vendredi 23 mars 1984

Dépôt: $250.00

INSTRUCTIONS

Le dépôt requis pour l'obtention de plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions.

Ni la plus basse, ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.





VIA RAIL LANCE

LES TARIFS VA BON TRAIN

50% de rabais sur le prix de votre prochain voyage à Thunder Bay, Regina, Calgary...

...ou n'importe quelle destination entre ces villes. Offerts du 15 mars au 18 avril 1984, les tarifs "VA BON TRAIN" vous permettent d'économiser 50% du prix de votre billet aller-retour en voiture coach comprenant les sièges superconfort.

La prochaine fois que vous visiterez des amis ou la parenté, voyagez en tout confort, profitez du service et économisez avec les tarifs "VA BON TRAIN" de VIA Rail. Appelez votre agent de voyages ou VIA Rail dès aujourd'hui.

Les réservations doivent être faites au moins 7 jours avant le départ. Les billets doivent être achetés au plus tard 3 jours après la confirmation des réservations. Le voyage de retour doit être fait avant ou le 18 avril 1984. Ces tarifs ne sont pas en vigueur entre le 19 et le 23 avril. D'autres conditions s'appliquent.

